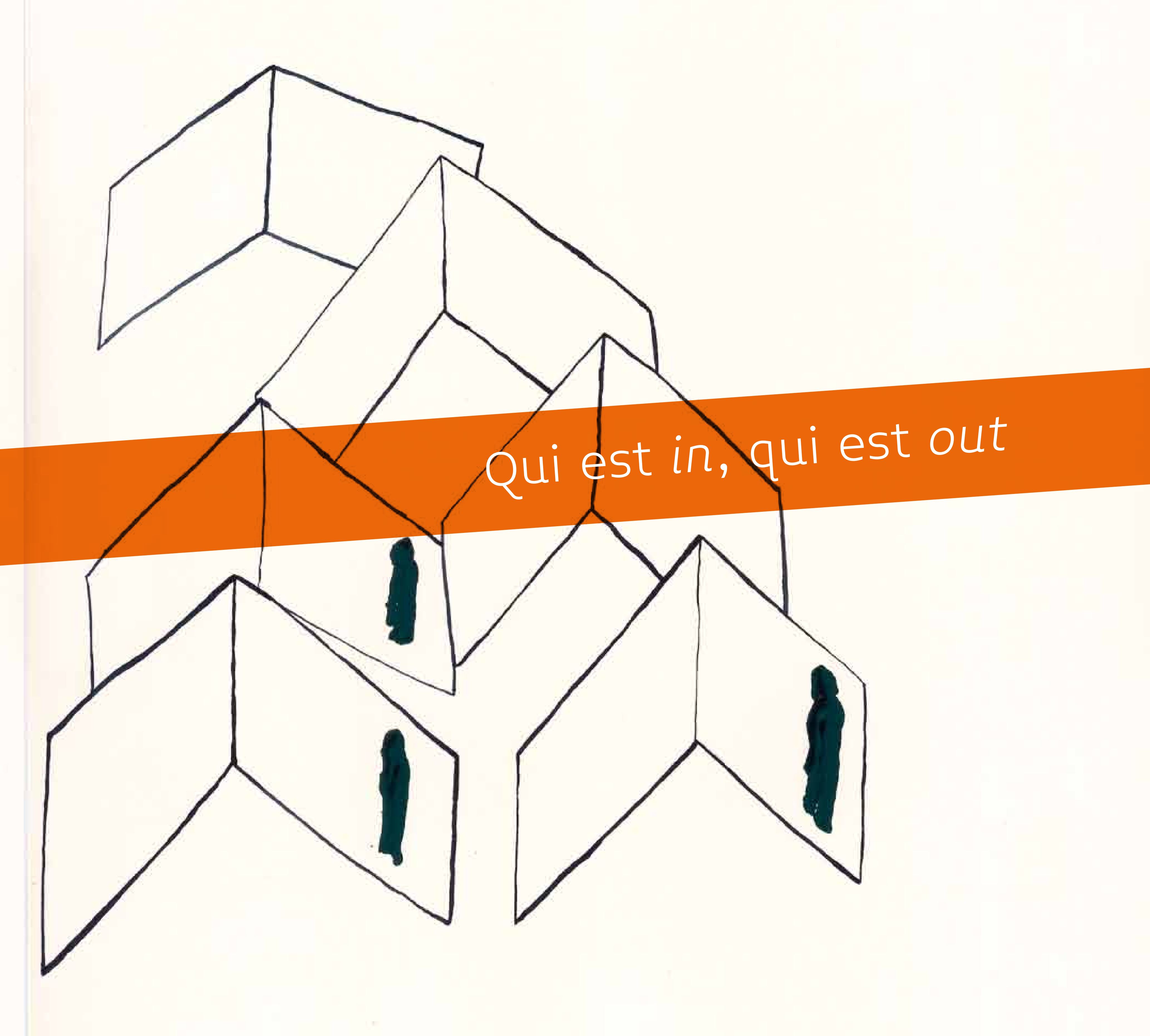


esprit de babel

numéro 6 collection automne 2012

Culture des cultures à Marseille & ailleurs

« LA SEULE CHOSE QUI NE ME DIFFÉRENCIE PAS DE L'EXTÉRIEUR, C'EST LA TÉLÉ. ICI, RIEN N'EST NORMAL. »

UN DÉTENU
LES BAUMETTES, JUIN 2012



E2B



Valérie du Chéné
Bureau des ex-voto laïques
Morts sur les toîts des maisons en hiver
2006, gouache sur papier
26,7 x 49cm

« UN ESPACE CONFINÉ SE CARACTÉRISE PAR UN RAPPORT VOLUME/DIMENSION D'OUVERTURE TEL QUE LES ÉCHANGES NATURELS DE L'AIR INTÉRIEUR AVEC L'ATMOSPHÈRE EXTÉRIEURE SONT PARTICULIÈREMENT RÉDUITS ET PEUVENT ENTRAÎNER DES RISQUES D'ASPHYXIE, D'INTOXICATION, D'INCENDIE ET D'EXPLOSION. »

DÉFINITION D'UN ESPACE CONFINÉ PAR L'INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHE ET DE SÉCURITÉ.

LES BANCS PUBLICS LIEU D'EXPÉRIMENTATIONS CULTURELLES

esprit de babel 6

Journal à parution aléatoire gratuit diffusé à Marseille et aux alentours

édité par l'association LES BANCS PUBLICS * LIEU D'EXPÉRIMENTATIONS CULTURELLES
3, rue bonhomme - 13003 Marseille
http://lesbancspublics.com - +33(0)4 91 64 60 00

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION Julie Kretzschmar
COORDINATEUR DU PROJET Vincent Duménil
GRAPHISME & WEBDESIGN Benoît Paqueteau / grattez-par-ici.com
COMITÉ ÉDITORIAL DE CE NUMÉRO :
Adèle Bellot, *documentaliste à l'INA méditerranée* / Emmanuelle Bonthoux, *professeur de français au lycée Diderot* / Dorian Hamdaoui, *Conseiller Pénitentiaire d'Insertion et de Probation* / Julie Manchon, *rédactrice volontaire* / Stéphane Nowak Papantoniou, *auteur* / et l'équipe des Bancs Publics.
Ce comité est ouvert à toute personne intéressée par le projet éditorial d'E2B. Contactez la rédaction !

ONT CONTRIBUÉ DE PRÈS OU DE LOIN À CE NUMÉRO ET EN SONT VIVEMENT REMERCIÉS :
Adidi Arnould, Djaber Aloui, Marie-Louise Botella, Hamid Belgacem, Cassandre Bichet-Popovic, Caroline Caccavale et l'équipe de Lieux Fictifs, Javotte Chomel, Valérie du Chéné, Chantal Deckmyn, Carine Delanoë-Vieux, Nicolas Duhamel, René Frégni, Charles Gouvernet, Erick Gudimard, Marie-Christine Hélias Sarré, Yves Jeanmougin, Yann Leblanc, Gaëlle Lévêque, Simon Maillard, Saïd M'Sa, Didier Nadeau, Anne-Marie Ortiz, Frédéric Ortiz, Annie Peghon, Anna Peschke, Francine Sfez-Harder, Dominique Tourmentine, Anne Toussaint, Guillaume Quiquerez, Michel Renaudin, Patricia Value-Lynch, Camille Varin, Emilie Vaultier et l'équipe du Monte Cristo.

DISTRIBUTION & ABONNEMENT
Esprit de Babel est distribué gratuitement dans plus de 200 lieux à Marseille, Aix-en-Provence, Pays d'Aubagne, Pays d'Aix et Ouest-Provence
› liste des lieux sur **esprit2babel.net**
Pour le recevoir sous pli chez vous, rendez-vous page 23.

POUR CONTACTER LA RÉDACTION DU JOURNAL
- écrivez-nous à **esprit2babel@lesbancspublics.com**
- rendez-nous visite sur **esprit2babel.net**
- socialisons sur **facebook.com/espritdebabel** & **twitter.com/espritdebabel**
- venez nous voir au 3 rue bonhomme 13003 Marseille (La Belle de Mai)
- téléphonez-nous au +33(0)4 91 64 60 00







esprit de babel reçoit le soutien du Contrat Urbain de Cohésion Sociale de Marseille (Saint Lazare/Saint-Mauront/Belle de Mai), du Conseil Général des Bouches-du-Rhône et du Ministère de la culture et de la communication / DRAC PACA.

Dépôt légal : septembre 2012 / ISSN 2106-492X
imprimé à 10 000 ex par Rotimpres S.A. (Espagne)
sur papier 60gr/m²



sommaire

Les arts confinés

Quatre murs adjacents faits de briques ou de moellons que recouvre un enduit, une fenêtre parfois. Et puis une porte, de celles qui différencient l'espace du dedans de celui du dehors. Quatre murs constituent un espace clos, un espace fermé. Deux dimensions en opposition séparées par un interstice coercitif. Des frontières inébranlables et mouvantes que dessinent la crainte, la peur, les préjugés. Garde-fou ou Cerbère[1] d'une antre sur la paroi de laquelle se projettent les ombres de notre société.

Esprit de Babel s'est penché sur ces autres lieux où l'individu et le sujet sont contraints. E2B a interrogé des acteurs qui fabriquent les contours de ces pratiques culturelles entre le dedans et le dehors, là où la culture s'invite comme un droit[2].

Aucune évidence à fixer une terminologie : espaces clos, espaces fermés, espaces d'enfermement, etc. Multiples et hétérogènes, l'étymologie porte les mouvements d'un courant entre deux espaces communicants. "Fermer" (lat. *firmare*) apparaît en 1080. Il porte le sens de "rendre (un lieu, une bâtisse, une place, etc.) ferme, solide", en un mot "fortifier", protéger un endroit d'attaques extérieures. Il acquiert le siècle suivant le sens de "fixer" ou "d'attacher". Protéger le dedans ou protéger le dehors : contenir ou soutenir. Neuf siècles plus tard, il s'impose dans un autre type de clôture, celle de la psychologie, d'ou l'expression "s'enfermer dans le silence".

Nous avons pris la route des calanques, et sous un soleil de plomb dont les nuées vibrantes de cigales crispent les rayons du soleil, sommes rentrés entre *La Colère* et *L'Orgueil* [3] dans le coeur de l'univers carcéral marseillais : Les Baumettes. Onze portes derrière lesquelles se nichent le Centre de Ressources Multimédia et Lieux Fictifs. Studios son et vidéo, ordinateurs et banques d'images, échanges philosophiques et linguistiques dans l'ancien quartier des condamnés à mort. Espaces de respiration, parfois de transformation, pour un nombre de détenus trop limité. Ces espaces de partage autour de la création artistique sont des exceptions dans le paysage français.

Autre paysage et autres maux à l'hôpital psychiatrique Montperrin en plein centre d'Aix-en-Provence où est installé le 3bis f, lieu d'arts contemporains ; un espace ouvert où les portes séparent les altérités (où les portes protègent les fragilités psychologiques). Plusieurs ateliers de pratiques artistiques, quelques artistes en résidence offrent la possibilité d'un autre.

Nos regards se sont arrêtés sur quelques expériences menées en milieu carcéral et en milieu hospitalier, en choisissant à dessein de ne pas déployer une métaphore de l'enfermement, de ne pas se frotter à des rapprochements hasardeux avec l'enfermement dessiné par les inégalités sociales, culturelles qui empêchent certains d'individus à aller vers, ou à recevoir des gestes artistiques mis en partage.

Vincent Duménil

1 : Chien monstrueux à trois têtes, gardien des enfers dans la mythothologie grecque.

2 : L'accès à la culture est un droit pour l'ensemble des personnes placées sous main de justice aux termes du protocole national du 30 mars 2009 entre le ministère de la Culture et de la Communication et le ministère de la Justice et des Libertés, au même titre que l'enseignement et la santé, .

3 : L'entrée des Baumettes est cernée par deux haut-reliefs en pierre réalisés en 1938 par l'artiste Antoine Sartorio, et portant les inscriptions : La Colère et L'Orgueil. Ils forment avec cinq autres haut-reliefs présents sur l'enceinte de la prison, les sept péchés capitaux.

La grande évasion

Depuis 1977, l'ancien quartier des condamnés à mort situé au cœur des Baumettes héberge l'association Lieux Fictifs. Des expériences cinématographiques à long terme sont ménées dans cet espace dédié exlusivement aux ateliers avec les détenus. Un lieu et une proposition uniques dans l'ensemble des actions de réinsertion. De l'image à l'image de soi, le cinéma comme émancipation.
Entretien avec Caroline Cacavale, réalisatrice et fondatrice de Lieux Fictifs.



Peux-tu nous dire à quoi ressemblent généralement les actions culturelles dans les prisons en France ?

La plupart du temps, les actions culturelles menées en prison sont ponctuelles.
Elles font partie d'une programmation : spectacles, films, etc. De temps en temps, ce sont aussi des ateliers de pratiques artistiques mais peu se déroulent dans des lieux permanents. Il n'en n'existe que trois en France. Le premier dans l'établissement pénitentiaire de Saint-Maur (Indre) géré par Nicolas Frize, le deuxième à la Maison d'arrêt de La Santé (Paris) avec l'association *Les yeux de l'Ouïe* dirigée par Anne Toussaint, et nous aux Baumettes.
Les actions culturelles menées en prison se déroulent généralement dans les salles polyvalentes qui servent aussi de lieu de culte, de salle de réunion ou de local de répétition.

Donc, dans la plupart des cas, il n'existe pas de lieu dédié aux pratiques culturelles ?

A part dans les trois établissements que je viens de vous citer, il n'y a pas de lieu pensé, aménagé et surtout légitimé par une institution comme étant un lieu de culture et exclusivement un lieu de culture.
Précisement, ce point a été primordial dans l'action de Lieux Fictifs. Cela n'a pas été une mince affaire car malgré le fait que l'on dispose de temps en prison, on y manque *a contrario* d'espace.
Étrangement, cette réflexion a manqué dans l'aménagement des nouvelles prisons. Il existe pourtant des lieux aménagés en ateliers ou des espaces de formation mais jamais un espace dédié à la culture.

Et pourquoi ?

Architecturalement, cette dimension n'a pas été pensée. Pourtant, la création artistique a besoin d'un lieu et de temps pour s'élaborer, c'est l'essence du processus participatif.
Ce n'est évidemment pas qu'une histoire d'espace, c'est aussi une histoire d'économie. Aménager un lieu est beaucoup plus coûteux que de financer des actions culturelles ponctuelles.

Et le local de Lieux Fictifs ?

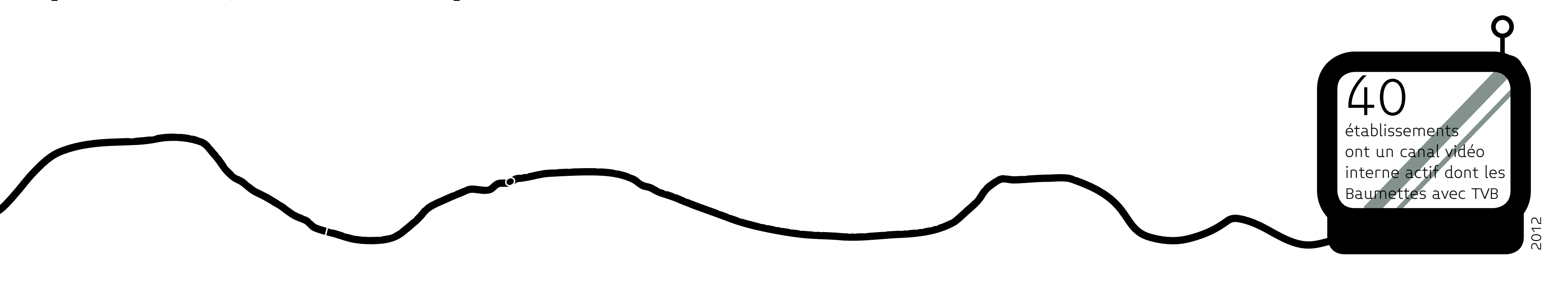
Lieux fictifs occuppent 400m² attenants au Centre de Ressources Multimédia[1]. Un grand luxe ! Cet espace a été aménagé spécifiquement pour nous. Il se compose d'un plateau de prise de vue, de salles de montage et d'une petite salle de cinéma. Un lieu qui a sa fonction et, de fait, une légitimité à l'intérieur de la prison. C'est un élément très important en termes d'appropriation, de notion de travail, de la manière de construire une culture dans le travail.
Il n'est possible de travailler toutes ces dimensions que s'il existe un espace dédié.

Outre l'équipe de Lieux Fictifs, qui peut y venir ?

Dans le cadre du projet « frontières dedans-dehors », nous y accueillons depuis 2009 des artistes qui viennent de l'extérieur et des citoyens « libres » issus d'univers sociaux différents. A l'extérieur, ils participent à des projets similaires, alors petit à petit, nous avons mis en place des journées communes de travail. C'est pour nous un élément nouveau, une nouvelle étape après 20 ans de travail.

Quelle est votre position en tant qu'artiste dans ce genre de projet ?

Soit vous travaillez dehors, soit vous décidez d'entrer à l'intérieur. Lorsque vous entrez, vous ne faites pas de compromission et vous ne vous vendez pas à l'institution : vous gardez la rigueur et surtout le sens de ce que vous portez. Votre projet, votre question, vous la travaillez avec les autres, avec les détenus, vous la mettez en travail. Il y a des choses profondément contradictoires. Un artiste qui travaille en prison c'est déjà une contradiction car il construit un espace de liberté dans un lieu de privation, une ouverture dans un lieu où l'on enferme. Deux solutions s'offrent alors à lui : soit il subit cette contradiction et ce



FLASH BACK

L'association Lieux Fictifs a été créée en 1994 à l'initiative de Joseph Césarini et Caroline Caccavale, réalisateurs indépendants qui souhaitaient formaliser en un lieu leurs réflexions et leurs pratiques sur l'image. De par leur parcours qui s'est construit à travers l'approche de la photographie, de l'art vidéo et du cinéma, l'image sera abordée au sein de Lieux Fictifs au croisement de ces écritures.Rejointe dès 1997 par d'autres individualités, l'association Lieux Fictifs met en place les Ateliers Cinématographiques à la prison des Baumettes dans un «studio» construit à cet effet au cœur de la détention. Chaque année, des expériences cinématographiques sont menées dans ce contexte de travail par des professionnels de l'image et du son : techniciens, cinéastes, vidéastes, metteurs en scène…
Lieux Fictifs est aujourd'hui un collectif de permanents et d'intermittents, un véritable laboratoire cinématographique et social, de formation, de recherche et d'expérimentation sur l'image tant du point de vue de la réflexion critique que des pratiques qui en résultent.
www.lieuxfictifs.fr

« UN ARTISTE QUI TRAVAILLE EN PRISON C'EST DÉJÀ UNE CONTRADICTION CAR IL CONSTRUIT UN ESPACE DE LIBERTÉ DANS UN LIEU DE PRIVATION, UNE OUVERTURE DANS UN LIEU OÙ L'ON ENFERME. »

choix n'est pas le mien ; soit l'artiste choisit de la porter. À partir de ce moment-là, la question n'est plus comment faire pour que la prison ne soit plus la prison ? Elle devient : dans quel sens dois-je travailler pour faire évoluer les choses ?

La frontière entre l'artistique et le politique est mince…

Pour moi, il est important que l'artiste puisse se dire qu'il ne fait pas seulement des projets artistiques avec les détenus. Il doit également être convaincu que ses actions font bouger l'institution et la société sur les questions de justice et de détention.
Lorsqu'un artiste s'engage, il travaille à la fois son projet artistique, sa propre pratique, l'implication des personnes détenues et plus largement les liens avec l'institution et la société. Ces éléments sont transversaux.
Il est indispensable à l'artiste de tenter d'analyser le contexte du milieu carcéral dont il ne peut pas faire abstraction.

Tu parles de la position d'un artiste dans un contexte qui lui pré-existe, que se passe-t-il pour le détenu ?

La création artistique peut permettre d'engager un processus de changement pour la personne détenue. Car la création artistique permet d'ouvrir cette personne à une perception un peu différente d'elle-même, de ce qui l'entoure, de produire un déplacement, une transformation. Parce que l'art c'est ça. Dans un processus artistique, vous travaillez tout le temps la question du déplacement et de la transformation. Au final, c'est le cœur de votre travail.
Les personnes qui sont à l'intérieur n'ont pas toujours pu se connecter avec cette possibilité là. Ce qui ne veut pas dire qu'elles auront toutes envie de le faire ni qu'elles toutes seront prêtes à le faire. Ce n'est pas Lourdes ! Parfois ça fonctionne, d'autres fois non. Dans tous les cas, il existe des opportunités très fortes.

Qu'entends-tu par là ?

En fait au fil des expériences, je me suis rendue compte que la prison est extrêmement violente et extrêmement dure dans sa manière de fonctionner, dans ses mécanismes, dans l'enfermement, dans son institution disciplinaire. Cette violence existe également entre les détenus eux-mêmes. Il y a de nombreux codes avec des systèmes identitaires, d'appartenance à un clan ou à un groupe extrêmement forts. Et tout y est exacerbé.
Lorsque vous arrivez en prison, si vous voulez faire bouger ne serait-ce que d'un cheveu cette lourde machine, il faut que vous ameniez quelque chose d'une force équivalente, voire plus grande encore. Il s'agit d'un vrai rapport de force. D'où la nécessité d'avoir des projets avec des gens qui s'engagent pleinement. Ce n'est que dans ce contexte et dans la durée que le détenu peut être amené à changer.

C'est ce vers quoi vous allez avec Lieux Fictifs ?

Aujourd'hui, les problématiques qui sont proposées aux détenus sont très pragmatiques : chercher et trouver un emploi, un logement, etc. Je ne veux pas dire que l'emploi et l'habitat ne sont pas importants mais beaucoup possèdent déjà ces deux choses. Pour autant, rien ne changera lorsqu'ils sortiront. Il faut quelque chose de l'ordre du changement profond, d'une reconstruction de l'individu. Et c'est uniquement si ce socle est durablement installé que les questions du logement et de l'emploi se poseront. Malheureusement, ces solutions pragmatiques apportées sans se poser la question du changement sont source d'échec.

Quelles sont les étapes de ce changement ?

Comme dans tout processus, il y a différentes phases, des mouvements de résistance, de refus. Pour faire face à ces mouvements, il faut être très fort. Et cela prend du temps. Inévitablement. Alors effectivement l'avantage de la prison par rapport au dehors, est qu'on ne manque *a priori* pas de temps. A l'extérieur, les gens sont moins captifs donc ils s'échappent, ils vous échappent et échappent à eux-mêmes beaucoup plus facilement.
En prison, les personnes détenues entrent très vite dans le processus. Durant les ateliers, les réactions des détenus sont très fortes car ils éprouvent une nécessité absolue. Ils sont très vite face à un vide, à une impossibilité.
Lorsque vous arrivez à enclencher ce processus, vous développez une puissance artistique et sensible incroyable. Ce qui ne veut pas dire qu'il faut mettre tout le monde en prison afin de réaliser des projets de création artistique !

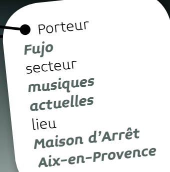
Propos recueillis par Vincent Duménil

1 : Créé à l'intérieur des Baumettes en 1991, le Centre de Ressources Multimédia accueille 400 détenus par semaine, qui viennent suivre des modules d'informatique, de langues étrangères mais aussi d'ethnologie, de travail d'écriture, de biologie, de sociologie. Plus de 7000 détenus ont fréquenté ce centre depuis son ouverture.





2
disposifs labellisés
Marseille Provence 2013
en partenariat avec
l'Administration Pénitentiaire



Porteur
Lieux Fictifs
secteur
cinéma audiovisuel
lieu
Les Baumettes Marseille

Cochez la bonne cellule

Il faut comptabiliser l'efficacité de la culture en prison. C'est en quelque sorte le mot d'ordre imposé à ceux qui accordent les financements aux ateliers de pratiques artistiques en milieu carcéral. Un rapport à l'art est-il susceptible de favoriser la réinsertion ? D'influencer les conditions de vie, le rapport à l'enfermement ? Aujourd'hui, les acteurs sociaux et les artistes doivent rendre des comptes et démontrer l'utilité de leurs projets.
Dorian Hamdaoui, Conseiller Pénitentiaire d'Insertion et de Probation, et Pauline Doré, comédienne, proposent une approche personnelle du sujet.

Au terme de loi du 29 juillet 1998 relative à la lutte contre les exclusions, « l'égal accès de tous, tout au long de la vie, à la culture (...) constitue un objectif national. Il permet de garantir l'exercice effectif de la citoyenneté ». En milieu pénitentiaire, c'est au SPIP, Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation[1], que revient la tâche de définir et d'organiser la programmation culturelle de l'établissement. Cette mission s'inscrit dans le cadre de la lutte contre la récidive[2].

Ainsi, c'est au titre de la prévention des crimes et délits que le service public pénitentiaire développe des activités artistiques (spectacles vivants, concerts, arts plastiques...) ; de la même façon qu'il met en place des actions d'accès aux droits sociaux, à la formation, au logement ou à l'emploi. Considérée comme un levier contre l'exclusion, la culture est utilisée à des fins de réinsertion.

Théoriquement, le SPIP a donc un rôle d'acteur culturel à part entière. Cette mission est cependant progressivement délaissée. Dans notre société intolérante au risque (de récidive en l'occurrence), il s'agit avant tout de repérer l'individu dangereux pour le neutraliser. Le développement récent des outils actuariels[3] est symptomatique de cette évolution. Ceux-ci réalisent l'exploitation purement statistique de certaines caractéristiques d'un individu : trouble de la personnalité, sexe, statut conjugal, âge... Ces données sont fortement corrélées statistiquement à un risque de récidive et permettent de calculer la dangerosité d'un individu.

Dans ce contexte où l'utopie du « risque-zéro » est cultivée, le but n'est pas tant de réinsérer que de diagnostiquer pour protéger. Dès lors, quelle place reste-t-il pour la pratique artistique ?

Les effets de la pratique culturelle en terme de prévention sont difficilement quantifiables et évaluables. Autrement dit, on ne sais pas évaluer l'efficacité ni la nécessité des pratiques artistiques en prison alors on met en doute leur légitimité. (Notons en passant que ces pratiques sont le plus souvent nommées « activités », un terme les rapprochant davantage du divertissement et du loisir que de l'art, c'est dire le crédit qu'on leur porte !)

Il est vrai que l'art n'ambitionne pas de sauver le monde ni de le changer. Cependant, au fil de rencontres avec des personnes travaillant aux Baumettes (à l'espace Multimédia, à Lieux Fictifs), nous avons noté que le caractère nécessaire de leur travail s'affirme de manière assez systématique et spontanée. Cette notion de nécessité, appliquée à un travail artistique, est certes employée aussi par des artistes en dehors des prisons, mais c'est rarement un sujet qui est abordé aussi rapidement quand ils parlent de leurs oeuvres. Est-ce à dire que la notion de «nécessité», appliquée à un travail artistique, est plus prégnante si ce travail artistique a lieu en prison ?

L'activité artistique ne saurait souffrir une évaluation quantitative et chiffrée. D'une part, parce que les moyens d'action de l'art sont empiriques et non quantifiables (Comment mesurer une émotion, un effet psycho-sociologique, etc ?) Et d'autre part, parce que l'activité artistique ne doit pas se penser en terme de bénéfice mais doit être envisagée comme une fin en soi. En deux mots, pour être efficace, l'activité artistique doit se désintéresser de son efficacité.

Finalement, l'art est une tournure d'esprit, et les bénéfices sociaux, émotionnels, intellectuels d'une pratique artistique en prison n'ont pas besoin d'être listés. Un fait cependant nous semble valoir la peine d'être évoqué : les ateliers de pratique artistique sont des espaces où la proposition prend le pas sur l'obligation. En prison, le participant a la possibilité d'y proposer des idées, et cela semble important dans un espace où tout n'est qu'impératif et contrainte. Sans chercher à quantifier ou définir les vertus d'une activité artistique en prison, le fait de savoir proposer des idées plutôt que se contenter d'exécuter, n'est-ce pas une qualité nécessaire à l'autonomie et à la réinsertion ?

Alors, faute de preuves chiffrées, les activités artistiques en détention restent difficiles à valoriser. Les organismes financeurs de ces activités, toujours en recherche de résultats tangibles, hésitent à s'engager. Les juges n'accordent guère de remises supplémentaires de peines aux détenus investis dans des pratiques artistiques. Alors, les travailleurs sociaux s'orientent de plus en plus vers les préoccupations considérées comme « vitales » pour le public placé sous main de justice (travail, logement, formation).

Ce mouvement n'est pas anodin. Il est le reflet de notre « société de l'évaluation ».

Dorian Hamdaoui & Pauline Doré

1 : Service de justice qui suit les personnes détenues et celles condamnées à une peine autre que l'emprisonnement (travail d'intérêt général, sursis avec mise à l'épreuve...).

2 : Récidive : fait de commettre une nouvelle infraction dans les conditions définies par la loi.

3 : Outils mathématiques permettant de calculer des probabilités et des statistiques.

4 : Remises supplémentaires de peine : Le Juge peut accorder des remises supplémentaires de peine lorsqu'un détenu fournit des gages sérieux de réinsertion durant sa détention (travail, démarche de soins, réussite à un diplôme...), ce qui a pour conséquence de réduire le quantum de la peine.





détenus

soit **9%** du personnel pénitentiaire. Leur mission représente **11%** du budget global alloué aux prisons. (2006)

4 **080**
membres du personnel des Services Pénitanciaires d'Insertion et de Probation en 2012.

Variation libre

Hélène* a été incarcérée longtemps et à plusieurs reprises, d'autres diraient familièrement qu'elle est passée plusieurs fois par la case prison. Rencontrée par le biais d'un photographe marseillais intervenu en milieu carcéral, elle a participé au spectacle de danse *If* chorégraphié par Philippe Talard. Pour esprit de babel, Hélène témoigne librement de son incarcération et des activités artistiques qui l'ont marquées lors de sa détention.

« Je suis issue d'une famille aisée mais la culture n'a pas été quelque chose dans laquelle j'ai été baignée. Je l'ai découverte plus tard, par intérêt. Il n'y a pas eu de déclic à proprement parler. Ça m'a intéressée parce que j'avais le temps de m'y intéresser. J'avais l'impression que ça s'est fait par envie, petit à petit. Peut-être que la culture est une envie du moment ?... Dedans, la moindre petite chose, tu l'exploites. La prison est un lieu où tu développes énormément ton imagination ; besoin de faire galoper le temps parfois les années. La culture a été ma résilience.

DEDANS, LA MOINDRE PETITE CHOSE, TU L'EXPLOITES.

En prison, les activités culturelles restent celles qui sont les plus rapidement accessibles et ce sont celles sur lesquelles on se précipite. Car dedans il n'y a pas beaucoup de propositions. Quand tu les commences, tu ne t'en rends pas compte, sur le moment tu fais galoper le temps, après tu te dis que c'était une bonne expérience. Mais sur le moment tu prends ! On est très opportuniste en prison. Tu cherches quelque chose qui puisse tout simplement égayer ton quotidien. Et c'est ce que j'attendais de ces activités. Elles m'ont permis au cours du temps de m'enrichir, de partager des savoirs, une vision de quelque chose, et puis de rencontrer des personnes ou tout simplement de se rencontrer entre nous, détenues. Mais pour chaque personne les motivations de s'y rendre sont différentes.

ON EST TRÈS OPPORTUNISTE EN PRISON.

Et puis après il y a la sortie. A l'époque, on m'a proposé un contrat solidaire à mi-temps. Quatre cent euros le mois ! Dedans tu vivrais comme un pacha, mais dehors ça n'était rien. Au départ tu vis avec... mais malheureusement très vite c'est la cupidité qui te fait replonger.

Alors il est vrai que la culture à un moment donné va t'ouvrir l'esprit sur l'extérieur, sur autre chose, et que ceux qui l'amènent vont décaler ton regard, te donner des connaissances, etc. Elle t'offre quelques potentiels, et c'est peut-être ça qu'il faut questionner ! Parce qu'avant de rentrer en prison, tu te faisais beaucoup d'argent. Du coup à la sortie, il faut qu'il y ait d'autres choses qui puissent peser dans la balance afin de ne pas replonger. Parfois au bout de plusieurs incarcérations, et surtout à force de prendre de l'âge, ou bien du fait que tes enfants prennent de l'âge, tu commences à faire les comptes, à réfléchir et tu te calmes.

Malheureusement ton passé t'attend dehors. Les groupes d'amis, les propositions, etc. Il est facile de retourner dans ce cercle vicieux qui t'a amené dedans. Alors sortir parfois c'est aussi couper les ponts et se retrouver seul. La culture devient alors une évasion du dehors. »

JE PEUX SAUVER
UNE VIE
RESPECTEZ-MOI

* le prénom a été modifié.

Missionnés par les Directions Régionales des Services Pénitentiaires et les Directions Régionales des Affaires Culturelles, ils coordonnent l'ensemble des activités artistiques et culturelles en milieu pénitentiaire sur le territoire métropolitain.

78%
des établissements pénitentiaires animent une bibliothèque avec le concours des bibliothèques publiques territoriales
(2012)

40 m²
surface moyenne des bibliothèques de prison
(2004)

Dédale et nous

Écrivain, Stéphane Nowak Papantoniou anime des ateliers d'écriture à la prison des Baumettes depuis 2010. *Labyrinthes et issues de secours* est le nom de l'atelier qu'il a mené avec les détenus en 2012. Un atelier d'écriture placé sous la figure tutélaire de Dédale, personnage mythologique qui porte toute l'ambiguïté de la construction d'un labyrinthe et de son évasion.
Un emploi du temps sensible entre fiction et réalité, entre intérieur et extérieur composé par Stéphane Nowak Papantoniou.

TEMPS - Nychtémère

6H45 j'entends les clés, envie terrible de pisser / rêves de mer turquoise et de sable blanc / les barreaux me reprennent brutalement / la liberté n'a pas de prix / je me passe de l'eau sur le visage

7H les convocations du jour pleuvent dans la boîte á lettres / les mots ouvrent les portes, ferment les portes, les convocations aussi

7H10 les mots réouvrent la porte de la cellule, mais il y a d'autres mots derrière la porte / direction les cantines du sous-sol - á chaque jour un bon : lundi arrivage des marchandises, mardi bon rose, mercredi bon bleu, jeudi bon vert, vendredi bon jaune et á chaque fois : la générale + dispatching

7H30 petit-déjeuner frugal / deux cafés une tartine

8H promenade pieds glacés - je bats le sol des pieds pour voir si j'en ai toujours / liberté des sens

10H00 le temps n'en finit plus

10H30 des couloirs froids, venteux, inhospitaliers - la prison t'ouvre les yeux

11H la solitude est l'ennemie de la liberté / heureusement ici je ne serai jamais seul

11H30 remontée en cellule / ménage / préparation du repas / allez on passe á table

13H encore l'appel et si possible une douche

13H30 activités de promenade - alors l'avocat qu'est-ce qu'il a dit ? / multimédia

16H réintégration des cellules, goûter face au regard de l'enfant

17H il pleut des gamelles

17H30 préparation du souper

18H15 pompes -histoire de dire que

19H allez on passe á table

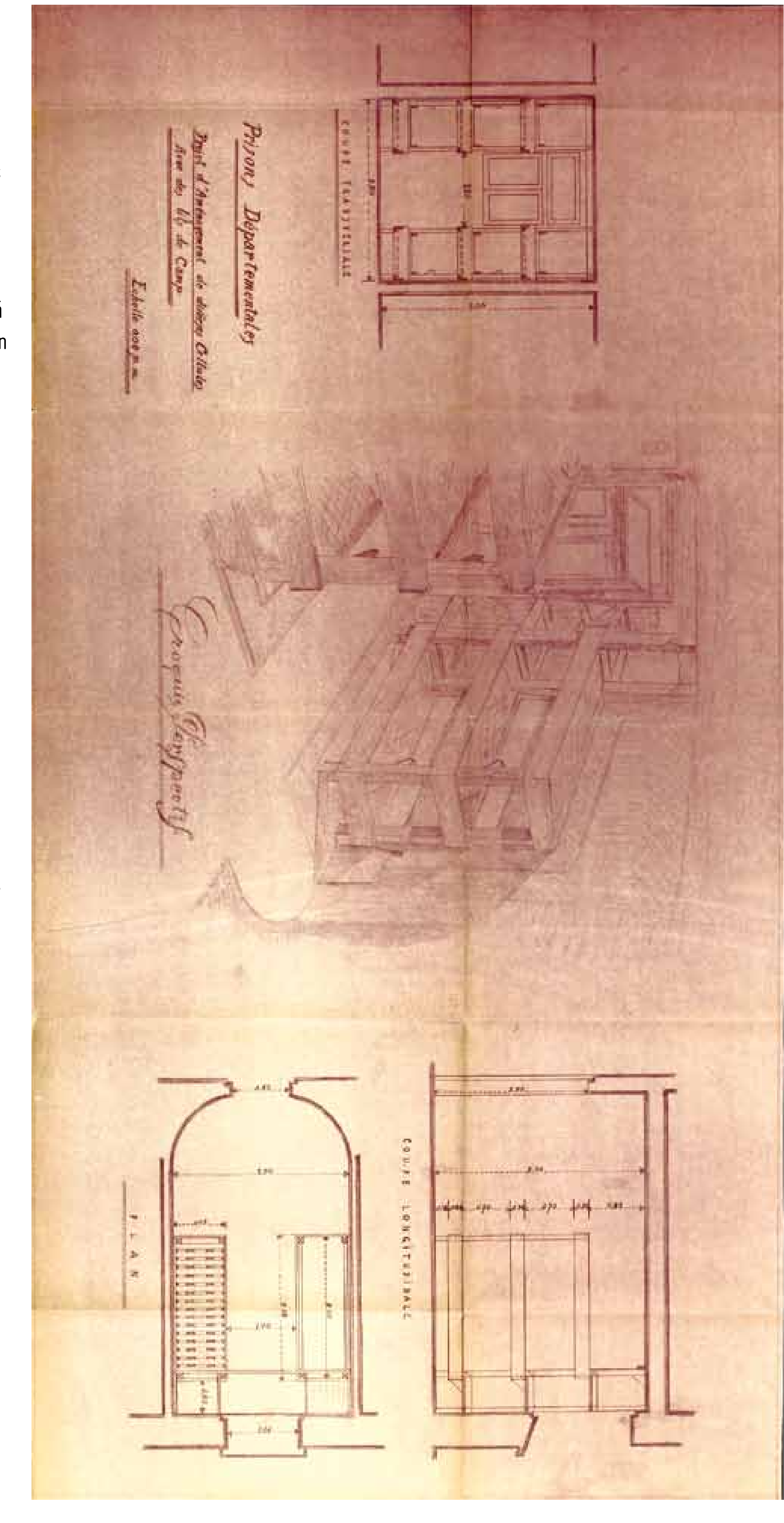
19H15 informations régionales - fin du duo Woerth-Bettencourt

20H30 télé / incontournable film / courrier

22H ça fait peur / je suis né il n'y a pas longtemps / longue est la naissance d'un homme

22H30 coucher / l'inégalité est au début, le hasard á la fin / finalement tout est la faute du hasard ce grand maladroit
les aiguilles du temps ont quartier libre

Avec la participation de
Sylvain Peureux, régleur de peur,
André Laumonier, angoissologue,
Fréderic Vertonna de Voltaire, ajusteur d'âme
et autres complices d'écriture.
www.nowak-papantoniou.net



Construction de la prison départementale des Baumettes.
Plan par quartier (1933-1934).
Archives départementales des Bouches-du-Rhône.

Jour 1
Mal dormi. La mine des gens dans le bus comme des enfants défaits. A l'arrivée, le drapeau français punitif et les péchés capitaux sculptés par Gaston Castel. La prison extérieure est lá : les valeurs morales.

12 portes sinon rien
digiphone porte carte badge porte
porte sas cadenas détecteur porte
porte badge porte
porte sas porte
bâtiment A porte sas porte
bâtiment B porte sas porte
porte clé porte ouverte porte ouverte porte fermée et
une salle
Quartier des condamnés á mort.

Le dernier fut Ranucci.
Autour les bruits de porte les cris *surveillant, au secours, parloir !*

Ça se répétera chaque semaine.

Un mémoire du Robinson des prisons m'apprend comment faire un briquet électronique avec un coton tige, comment soigner le mal de gorge avec une gousse d'ail, la constipation avec de l'huile d'olive.

Je suis présenté comme un détenu : la tension palpable, les preuves á fournir de virilité (le bonjour comme enjeu et défi) ; autour : celui qui parle beaucoup, celui qui a les sourires en coin, celui qui se révolte (j'ai l'impression que vous prenez les autres pour des inférieurs car pas de revue corse), celui qui le soutient tout en paraissant obéir á la directrice (double jeu).

Ce qui sidère, c'est cet effet, cet état défait des corps ; derrière les visages, la question de la violence et du passage á l'acte.

Au cabinet des curiosités, je découvre les vieilles portes de Toulon, un faux flingue en métal, un lance-pierre avec lanière élastique, un appareil de tatouage, une pipe, une matraque.

Dehors le camion attend avec dedans, les cages á lapins

J'apprends la langue interne du pouvoir : je suis dans la base de données Antigone.

Jour 2
Ici il semble interdit d'aimer. Les bruits sourds sont partout, l'écoute, nulle part.

Jour 3
Face á des barreaux noirs en bas, blancs en haut, je lis

les INDIGENTS sont autorisés á laver leur linge

arrêtez de jeter des détritus par les fenêtres, risque, avec les animaux, de maladies graves parfois mortelles, leptospirose ou maladie de Lyme

Attendre que CA CAIRE

Te voici vidé nu au trou
Te voici rempli de promesses de doutes et d'ivresse
Te voici insomniaque á imaginer des horizons plus larges qu'un crâne
Te voici hagard hors de toi quand bien même ce hangar de soi existerait
Tu es á poil anus ouvert tirant la langue
Tu danses les quatre pattes en l'air

Jour 4
Eh bien me voilá en prison, la gorge prise, le nez en nénuphar, avec quoi á transmettre.
Eh bien me voilá, défait, affaibli par ce qui me reste d'espoir.

Vous comprenez la fissure elle est lá comme ça elle s'est élargie avec la pluie et les années et l'assurance ils s'en fichent je sors en courant je cours toujours je m'arrête pas mais cette fissure ça me fend vous comprenez la fissure arrête pas de s'agrandir je l'ai plâtrée bouchée tout á l'heure avec tout ce que j'avais mais rien á faire l'angoisse continue même après la nuit et qui plus est parmi nous

Jour 5
Je me souviens de R., un barbu tout rouge, il serre toujours les menottes un peu plus que nécessaire.
Je me souviens d'O., il reniflait sans cesse, il ne renâclait jamais á donner un coup de paluche.
Je me souviens d'H. il était musclé et écartait les gens du regard.
Je me souviens d'A., il n'avait plus de dents, perdues á coup d'un coup de bélier de la police.

extérieurement néo-colonial intérieurement il machine
extérieurement il n'en peut plus intérieurement c'est tendu
extérieurement intérieurement
c'est ainsi extérieurement que ça se passe
intérieurement c'est sous-jacent
extérieurement il n'aime pas intérieurement il admet
extérieurement c'est ceci intérieurement il n'implique plus cela
ici lá c'est pas cela parce qu'ici puisque lá
non plus jamais ici

Encore une fois défait.

Jour 6
Inutile de se cacher la vérité. Je suis défait. Je ne cherche plus qu'á téter, suçoter, temporiser. L'insupportable est á chaque pas.
Surtout ce qui pourrait améliorer les choses.
Enfin sorti, de l'air, vite!

Jour 7
Lorsque j'arrive je n'ai déjá plus de poumon, ma respiration est laborieuse, les « au secours » alentour se sont multipliés, les remords de la nuit m'a épuisé, le pressentiment d'une catastrophe imminente m'avait lessivé.

Jour 8
Remplir des cases : je ne sais plus pleurer.
Comme dit Vaujour : Prison : endroit d'où il faut s'évader

Jour 9
L'effroi et la tension, la peur au ventre, le bruit de chute des ciseaux au sol, la parole pour meubler radicalement, radicellement.

Jour 10
Les circonstancielles m'apparaissent en conditionnelle et les circonstances atténuantes comme des fables ténues. Alors l'émotion se transforme en expérience. Sur le mur, on annonce une course camarguaise á la maison d'arrêt.

Jour 11
Je / lève / un / pied / pas / suspendu / cigogne / sinon / balle / kalachnikoff / de face / ou de dos / selon police / ou gendarme
C'est parce que tu rencontres une chaussure éventrée que tu penses au Père Noël, au *zéro défaut* / au 4 fois sans frais.
Ab. me raconte comment il s'est fait tabassé volontairement par solidarité avec son frère.

Jour 12
8H Souvenir d'un rêve. Une araignée morte.
10H Tu entends ce que je dis ?
12H Baumettes : Walá!
14H Digestion difficile - trop de choix
16H Hypnotisé - plus rien ne se passe
18H Vissé
20H Un verre vide
22H Un étirement pour survivre

Jour 13
Un gardien : « c'est grâce á la bonne mère que je suis lá ».
Autour une foule déserte, une forêt métallique, une inertie mouvementée
un cri silencieux, un ego humble.

Jour 14
Des visages marqués, un état d'accusation, défait. Une lecture hirsute. Une fièvre qui monte.

Jour 15
Des espaces á n dimensions
5ème étage - quartier disciplinaire - cercle - portes beiges
4ème étage - quartier d'isolement - portes jaunes
1er étage - travailleurs - portes bleues
Emmaüs - photo de l'abbé Pierre - carte bleue obligatoire
QD, QI, salle de sports muscu et l'infirmerie qui goutte
Une prison des femmes avec la cyberbase sans internet, l'espace de rencontres pardoxales parents-enfants, la nurserie qui garde.

Stéphane Nowak Papantoniou

Djaber Aloui est éducateur, travailleur social et illustrateur. Sollicité par l'association GENEPI dont l'objet est de « collaborer à l'effort public en faveur de la réinsertion sociale des personnes incarcérées par le développement de contacts entre les étudiants de l'enseignement supérieur et le monde pénitentiaire », il illustre les problèmes de la détention.

4ème mur

Pour répondre à la double exigence d'éducation et de réinsertion, l'Établissement Pénitanciaire pour Mineurs (EMP) de Marseille a mis en place dans chacune de ses unités, un binôme éducateur-surveillant. La Protection Judiciaire de la Jeunesse[1] (PJJ) et le 4ème *mur Scènes des écritures urgentes* (Théâtre Off) – résidence permanente d'artistes *in situ* – tentent de faire tomber les préjugés sur la culture. Adidi Arnould (A.A.), directrice du Service éducatif de l'EPM et Anne-Marie Ortiz (A.M.O.), médiatrice artistique à l'EPM et directrice du Théâtre Off, témoignent de ce projet.

Que représente la culture pour la PJJ ?

Adidi Arnould : Pour nous, la culture est un médium pour décrypter la situation des mineurs incarcérés, pour tenter de les comprendre. La culture telle que nous la pratiquons est une manière d'approcher celle à laquelle ils appartiennent, et que certains appellent « contre-culture ». Elle permet de tisser un lien entre nous et les jeunes et constitue une sorte de levier pour l'apprentissage. Mais ce n'est pas le médium le plus évident car il peut faire peur au premier abord : beaucoup de gens croient que la culture implique d'être savant, du coup peu d'éducateurs s'engagent sur cette voie là.

Quelles sont les difficultés inhérentes à la mise en place d'un projet artistique dans un établissement comme l'EPM ?

A.A. : Premièrement, il faut un porteur de projet et des moyens financiers. La PJJ (Protection Judiciaire de la Jeunesse) peut fournir ces moyens pour les projets de l'EPM. Mais le personnel éducatif de la PJJ se heurte à certains préjugés. Par exemple, les enseignants craignent souvent que les jeunes ne s'impliquent que dans les activités culturelles car elles sont considérées comme plus ludiques et qu'ils délaissent les cours. « A terme, ils ne feront plus d'efforts ! » entend-t-on parfois.

De plus, il y a la représentation que se fait le jeune de la culture et celle que s'en fait le groupe. Les jeunes que nous accueillons n'ont pas eu accès à la culture ou disons qu'ils n'ont eu accès qu'à un certain type de culture. « Leur monde » est en effet très fermé aux cultures des autres et à la culture en général. L'ensemble des activités que nous leur proposons à l'EPM constitue une vraie découverte. Bien sûr, il ne s'agit pas de leur faire découvrir le théâtre juste pour le leur faire découvrir, il faut que cela contribue à leur ouvrir l'esprit, à leur faire réaliser qu'ils sont finalement plus enfermés à l'extérieur qu'en prison. Notre pari est de faire en sorte qu'ils aient accès à ces activités, avec l'ambition que cela puisse susciter en eux des vocations, des envies de réussir.

« LA CULTURE EST UN MÉDIUM POUR DÉCRYPTER LA SITUATION DES MINEURS INCARCÉRÉS, POUR TENTER DE LES COMPRENDRE. »

Enfin, il faut convaincre les adultes et plus particulièrement le juge et leur expliquer notre démarche : proposer une éducation culturelle à des gamins parfois déjà inscrits dans la grande criminalité.

Comment se fait le choix de ces activités culturelles ? Et par qui sont-elles portées ?

A.A. : A l'EPM, nous avons une liberté totale dans le choix les activités. Cependant, il est nécessaire que les éducateurs aient les capacités de les porter. Nous travaillons à partir des compétences de notre personnel. Pendant la formation que suivent les éducateurs, il n'y a pas de spécialité dédiée à la culture. Durant la première année, ils suivent une initiation aux différents médias éducatifs possibles dont fait partie la culture. Chacun est libre ensuite d'approfondir un de ceux-ci.

Nous gardons à l'esprit que le medium n'est utile que pour mener une action éducative et transmettre aux jeunes un certain nombre de règles. Au niveau national, différents projets de coopérations avec des institutions culturelles sont en place mais localement, nous composons avec le personnel disponible.

Le 4ème* mur *est une résidence permanente d'artistes dans l'enceinte de l'EPM. Pourquoi le choix d'un lieu dédié à l'art ?

A.A. : Justement parce que c'est une prison. C'est un peu le contre pied du lieu. En soi, la détention pour mineurs est un concept atypique. Que l'accès à la culture y soit primordial et qu'il ait sa place au sein de l'établissement constitue pour nous une réponse à la détention. Même si pour certains, cela peut paraître provocateur.

Anne-Marie Ortiz : *Le 4ème Mur* est un peu une agora, un lieu qui constitue une ouverture dans un espace complètement fermé.

Et comment fonctionnent les ateliers mis en place dans ce lieu ?

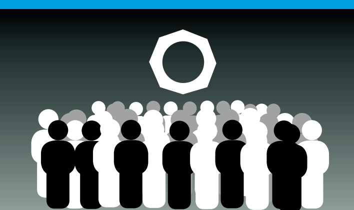
A.M.O. : Je propose des projets de théâtre aux mineurs, ils choisissent, s'inscrivent et donc s'engagent. Il ne s'agit surtout pas du temps occupationnel. Chaque mineur doit s'engager vis-à-vis de l'autre : si l'un ne vient pas, il ne pourra pas donner la réplique à l'autre.

Une fois par semaine, je donne la liste des activités prévues. A ce moment là se produit un effet d'entonnoir : certains me disent qu'ils doivent aller à la boxe, à ceci, à cela. L'effectif se resserre et il reste six mineurs grand maximum. Puis il y a ceux qui préfèrent travailler en coulisse et ceux qui veulent être sur scène.

5 500 lieux privatifs de liberté en France dont :

191 établissements pénitentiaires (dont **6** Etablissements Pénitenciaires pour Mineurs)
23 centres de rétention administrative
4 000 locaux de garde à vue

28 centres éducatifs fermés
138 locaux d'arrêt des armées
un millier de secteurs psychiatriques
une centaine de zones d'attente de ports, d'aéroports et de gares



77 674 personnes sous écrou*
en juin 2012



3,36 HECTARES POUR MINEURS EN SURFACE

La construction des EPM a été décidée dans le cadre de la Loi d'Orientation et de Programmation de la Justice (LOPJ, votée en 2002) afin de remédier à l'insuffisante capacité d'accueil du parc pénitentiaire et à la vétusté de certains établissements. L'Etablissement Pénitentiaire pour Mineurs (EPM) de Marseille a été mis en service le 2 juillet 2007. Il est conçu spécifiquement pour l'accueil de 60 jeunes détenus, âgés de 13 à 18 ans. Tout en intégrant les exigences de sécurité carcérale, il place l'éducation au cœur de la prise en charge des jeunes détenus avec un objectif : préparer leur sortie et leur réinsertion. Il s'étend sur un terrain de 3,36 hectares et dispose de 7 unités d'hébergement avec accès individuel, d'un terrain et d'une salle de sports, d'un pôle socio-éducatif, d'un pôle santé, d'un pôle parloir et d'une cour d'honneur en zone hors détention. Il est co-géré par l'Education Nationale, la Protection Judiciaire de la Jeunesse et l'Administration pénitentiaire.

Source : Ministère de la Justice

Ce travail est entièrement collectif, personne n'agit seul, et ils en parlent aussi avec leur éducateur. Tout se fait dans la continuité, tout a un sens.

Quant aux artistes qui viennent en résidence au *4ème mur*, ils ne viennent pas par hasard. Ils ne sont pas parachutés tels quels. Toutes les rencontres sont au préalable préparées en amont avec un éducateur. Faire venir des artistes en résidence pour le seul but de la résidence ne nous intéresse pas.

Au final, la démarche vise à créer un moment privilégié, une rencontre afin de permettre aux détenus une ouverture au monde du théâtre ou de la peinture.

Et s'ils ne souhaitent pas participer à ces activités ?

A.M.O. : Ce n'est absolument pas obligatoire ! Je pense qu'on les oblige déjà à tellement de choses... A l'EPM, ils sont accompagnés et s'ils le veulent, ils s'engagent dans une activité.

A.A. : L'objectif n'est pas de les obliger à suivre tous la même activité mais de trouver le médium par lequel ils peuvent utiliser leurs compétences, leurs appétences, leurs savoir-faire, afin de les revaloriser, de les faire avancer. Le *4ème Mur* est un lieu où la culture est présente et non un lieu où il est obligatoire d'être présent. Nous nous efforçons d'y varier les médias, et d'orienter les activités vers celles qu'ils ne pratiquent pas habituellement.

Pourquoi ces jeunes iraient-ils plus à la rencontre des ateliers culturels en prison qu'à l'extérieur ?

A.M.O. : Parce qu'ils sont accompagnés et que nous leur en donnons la possibilité. Ces jeunes sont le vrai public empêché et ils s'empêchent aussi de venir. Ils croient que le théâtre est destiné aux bourgeois, aux « fayots », etc. Or, s'il y a un théâtre dans ce contexte d'enfermement, cela signifie qu'il est aussi destiné à eux. Nous leur livrons le théâtre à domicile comme pour leur dire : « tu le rencontres ici, mais c'est encore mieux si tu y vas dehors ! » Nous leur donnons à voir un certain monde tandis qu'ils apportent le leur aussi. La rencontre entre les deux est forcément enrichissante.

Par exemple, lorsque nous avons fait un projet autour de Molière, peu de gamins savaient qui c'était. Une chose en entraînant une autre, nous avons écouté *Lully*, parlé de l'histoire, des costumes, etc. Un jour, ils ont touché une chemise du siècle de Louis XIV, puis l'ont essayée, se sont mis du fard, une mouche et sont entrés dans les personnages.

Que faire du regard de l'autre ? La pression du groupe est-elle aussi importante en prison qu'à l'extérieur ?

A.A. : Les éducateurs jouent ici un rôle important, ils invitent à *dé-stigmatiser* ces activités, à passer au dessus les *a priori*. Quelle que soit l'activité, il existe toujours ces phénomènes de déconsidération, de pression du groupe, sauf peut-être pour le foot, et encore. Cela peut les empêcher de participer ou de tenir jusqu'à la fin de l'activité. Dans tous les cas, il est nécessaire qu'il y ait une prise de risques de la part des mineurs.

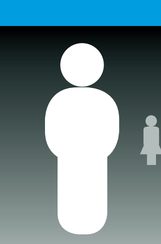
Propos recueillis par Julie Manchon

1 : La direction de la protection judiciaire de la jeunesse prend en charge sur décision judiciaire, les mineurs délinquants (ordonnance du 2 février 1945), des mineurs en danger (article 375 et suivants du code civil) ainsi que les jeunes majeurs sous protection judiciaire (décret du 18 février 1975). Ces mesures sont exercées par les services du secteur public et ceux du secteur associatif habilité.

* La mise sous écrou est un acte juridique qui marque le fait qu'une personne est placée sous la responsabilité du directeur d'un établissement pénitenciaire, à compter de telle date, pour tel motif. Le placement sous écrou ne signifie pas nécessairement une entrée en détention.

1,1% des personnes détenues en France ont entre (2012)

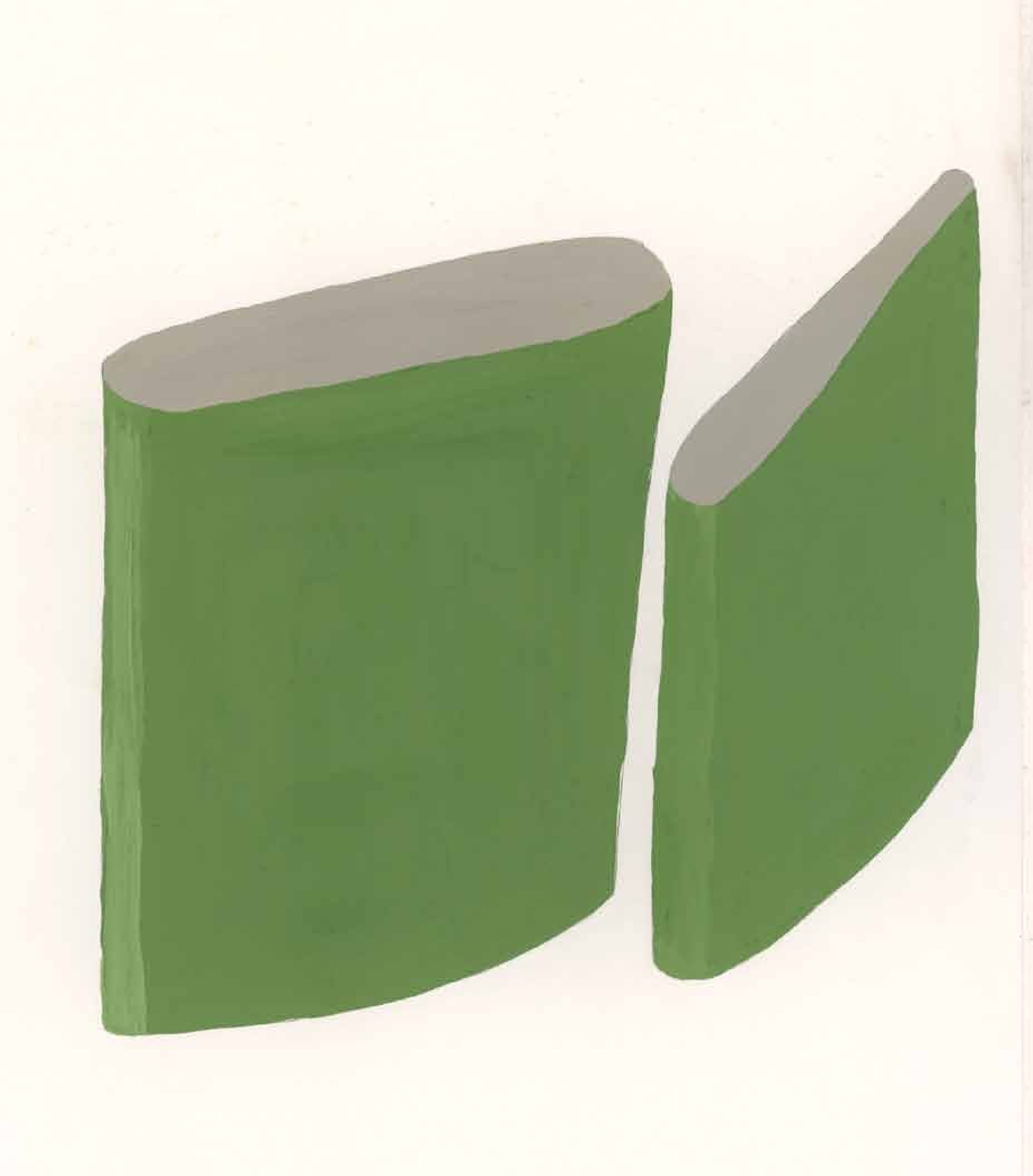


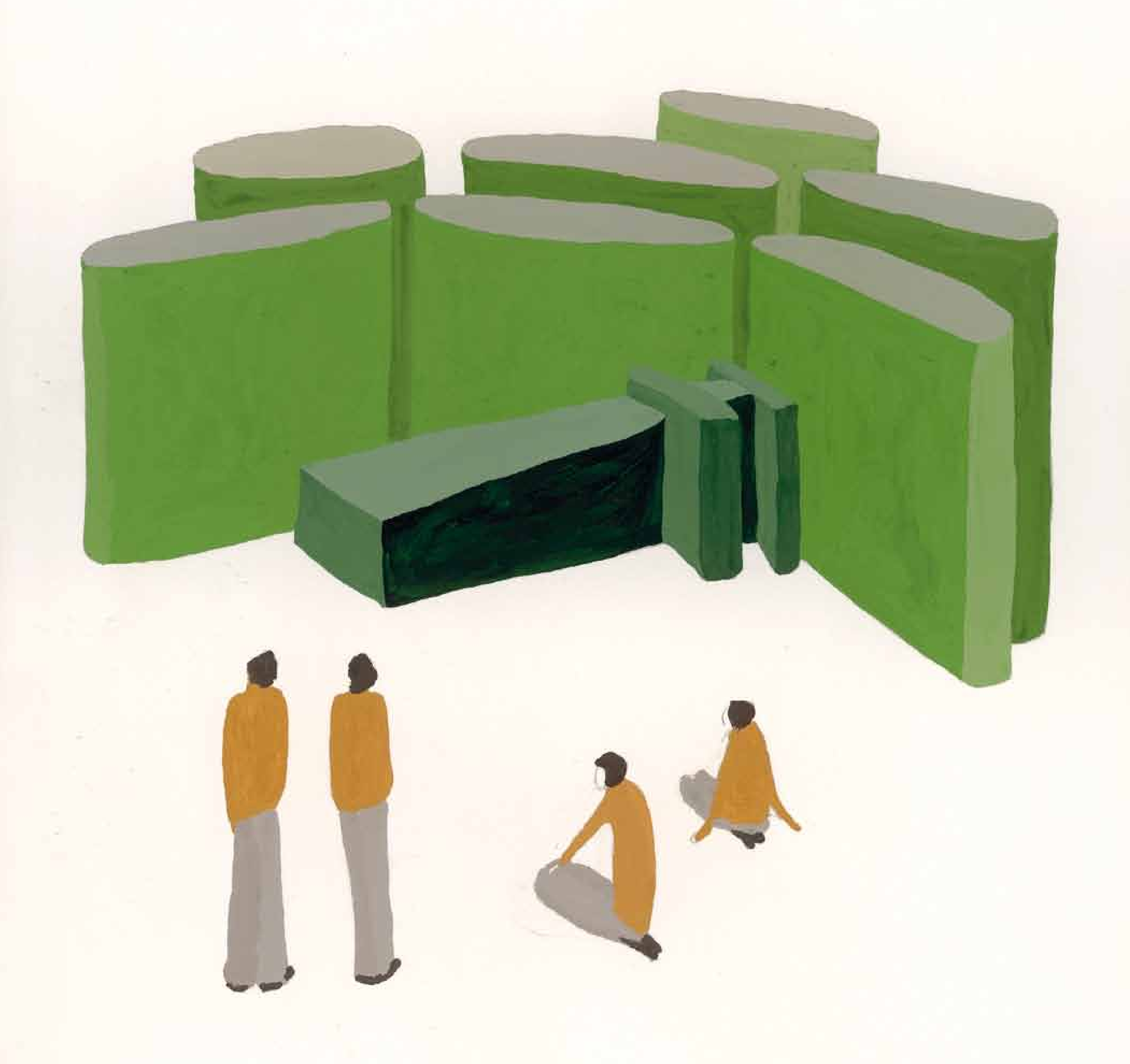


95% des détenus mineurs sont des garçons

3 331 détenus mineurs ont été scolarisés en 2011 soit 93%







Valérie du Chéné
Bureau des ex-voto laïques
Tout ça pour un mariage 1
2006, gouache sur papier
26,7 x 49cm

Dans contre don

Le 3bis f est un lieu d'arts contemporains implanté dans l'hôpital psychiatrique Montperrin à Aix-en-Provence. C'est un lieu qui accueille des artistes, toutes disciplines confondues, en résidence. Des résidences ouvertes qui s'accompagnent d'ateliers de pratiques artistiques, et qui comme les spectacles ou les expositions sont à destination des personnes hospitalisées ainsi qu'aux personnes extérieures à l'hôpital.
Nous avons échangé sur une façon de rendre poreux les champs de l'art contemporain notamment, à ceux dessinés pas les nécessités propres à l'hôpital psychiatrique, avec Marie-Louise Botella, responsable de la communication et des arts visuels, et Hamid Belgacem, infirmier en secteur psychiatrique.

Hamid Belgacem : Nous sommes deux infirmiers permanents au 3bis f. Nous coordonnons les projets artistiques et accueillons à la fois les artistes, les gens de l'hôpital et ceux de l'extérieur. Ce travail est assez déstabilisant au début parce que tous nos acquis professionels sont un peu bousculés. Le plus difficile est de s'ouvrir à l'autre champ, c'est à dire au champ artistique lorsqu'on est soignant. Je ne serais jamais venu travailler ici si je n'avais pas d'affinités avec l'art contemporain, et de même pour l'équipe artistique par rapport à la folie. Cependant, j'ai mis des mois à comprendre le concept du lieu et pourquoi les co-fondateurs avaient demandé du personnel soignant. Il a fallu que je décrypte leurs intentions, leurs fantasmes autour du projet afin de trouver mon rôle et ma place en tant que soignant.
Avant j'envisageais mon travail entre le normal et le pathologique. Mon expérience dans ce lieu m'a apporté une troisième dimension : la poésie. Il n'y a pas les fous et les non-fous, la création artistique fait bouger ces deux entités. C'est ce que j'appelle la poésie de la rencontre.

Marie-Louise Botella : Je ne connaissais pas du tout le milieu hospitalier psychiatrique, et quand je suis arrivée, j'étais pleine de compassion vis à vis des patients que j'imaginais enfermés et traités comme à l'époque de Van Gogh. J'avais une espèce de conviction qu'il était possible que cela se passe autrement. Et puis le jour où je me suis vraiment retrouvée en face de quelqu'un en grande difficulté, je me suis sentie impuissante. J'ai compris l'utilité des équipes soignantes pour accompagner ces souffrances là, et que l'art ne suffisait pas. L'art a une certaine puissance mais il ne va pas sauver le monde. Cette expérience m'a permis de remettre chaque chose à sa place. Au début j'avais des utopies, je pensais pouvoir réparer, aider, etc. Je ne pense plus cela, je continue quand même, je ne me pose plus la question de l'utilité, de l'efficacité. Je suis dans le faire, beaucoup de gens viennent ici simplement pour le plaisir, pour jouer, et quand quelquefois il y a un résultat vers un mieux être, c'est tant mieux.

Faut-il être fou pour venir au 3bis F ?

ML : Il faut tout simplement venir avec sa sensibilité et sa connaissance de l'humain. Dans les groupes, les participants venant de l'intérieur et de l'extérieur de l'hôpital sont mélangés. Notre rôle est de faire en sorte que chacun s'y retrouve et se sente respecté. L'idée est de mettre en place les conditions d'une rencontre autour d'une question artistique. Quand on demande aux gens pourquoi ils viennent au 3bis f, ils répondent qu'ils ont envie de faire de la danse, ou qu'il connaissent l'artiste. D'autres viennent ici parce qu'il fait chaud, ou parce que l'on offre un café. Dans l'hôpital, il y a aussi des activités artistiques et thérapeutiques, mais le 3bis f est un lieu en dehors de tout ça, les gens qui viennent n'ont pas d'obligation de le faire.

H : Certaines personnes hospitalisées se contentent de passer devant le 3bis f. D'autres vont y entrer, s'investir, surinvestir un projet parce que ce projet est tenu par une personne avec laquelle ils créent une relation, pendant deux semaines ou plusieurs mois. A la fin d'un atelier, parfois les gens se tombent dans les bras au moment de se quitter. On ne peut jamais prévoir la rencontre.

ML : On ne peut pas non plus garantir qu'une œuvre d'art va sortir de la résidence, que les gens vont adhérer à l'activité ni que le groupe va fonctionner. Il est déjà arrivé que des artistes proposent des choses stéréotypées sur la folie parce que l'on est dans un hôpital psychiatrique. Alors les participants se rendent vite compte de la caricature, et l'artiste rectifie le tir.

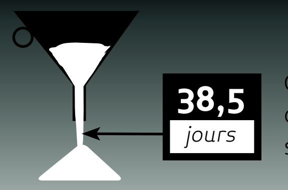
« LE FOU N'APPARTIENT PAS AU SPÉCIALISTE DE LA PSYCHIATRIE, JE PENSE QU'UN POÈTE PEUT AVOIR SA PLACE AUPRÈS D'UNE PERSONNE QUI SOUFFRE DE SCHIZOPHRÉNIE. »

La folie peut engager une forme de fascination qui cohabite avec une réelle appréhension. Quelles sont les propositions qui tendent à sortir de ce mouvement paradoxal ?

ML : Tout le monde a des préjugés, sur la folie comme sur l'art contemporain d'ailleurs.

H : On essaie de faire dans la déségrégation. Ici, les gens ont la possibilité de ne pas être estampillés "fous", on ne leur demande pas leur carte d'identité psycho-pathologique. On propose juste de l'aventure humaine en plaçant les gens dans un contexte précis. Ce que je dis est une banalité, mais cela se passe du côté de l'intersensibilité, l'intersubjectivité.
En tant que soignant, je travaille comme un bateleur. L'une des rives serait le protocole médical et l'autre la création artistique. Dans la circulation entre les deux, il se passe des tas de choses, parfois d'une très grande humanité.
C'est ce que j'explique aux artistes en amont

En 2007 en France :

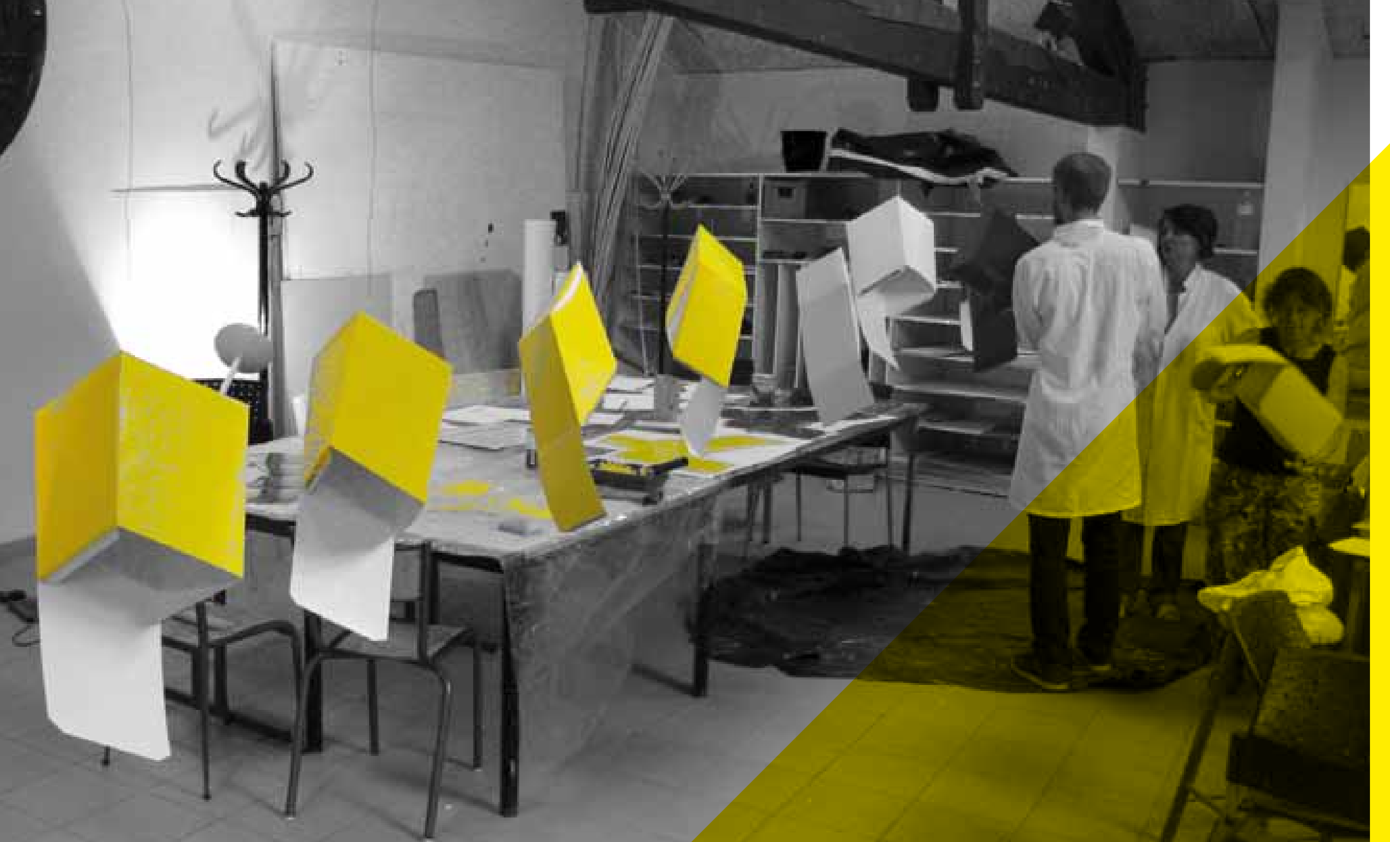


38,5 *jours*

C'est la durée de séjour moyenne dans un établissement de santé spécialisés en psychiatrie. 2007

36% des centres hospitaliers, maisons de retraite et hôpitaux locaux sont équipés d'une salle de spectacle

11% sont équipés d'un cinéma



TROIBISSE QUOI ?

Créée en 1982 à Aix-en-Provence, l'association Entr'Acte est à l'origine du projet 3bis f. Elle rassemble des professionnels de la psychiatrie, des personnes hospitalisées, des artistes et des citoyens qui initient l'idée d'un lieu de création dans l'hôpital psychiatrique Montperrin. Ils s'installent dans le pavillon 3bis f, ancien quartier d'enfermement (n° 3bis) des femmes (f), afin que des patients et des personnes extérieures à l'hôpital puissent se rencontrer autour de l'art. Des artistes viennent en résidence et mènent des expérimentations artistiques dans un atelier-logement ouvert au public. Dix ans plus tard, devant le succès de l'opération, la direction de l'hôpital et les collectivités territoriales pérennisent le projet et rénovent le bâtiment. Le 3bis f dispose désormais d'un espace d'exposition et d'une salle de spectacle.

www.3bisf.com

des projets. On peut imaginer le 3bis f comme un espace interstitiel entre l'art et la folie, la ville et l'hôpital, le normal et le pathologique. Ce n'est pas en connaissant les problématiques psycho-pathologiques de l'autre que cela va mieux se passer. En fait, c'est une question de bon sens. Parfois les artistes ont une certaine appréhension au début d'un atelier et demandent à ce qu'un soignant soit présent, parce qu'ils pensent que la présence du soignant va garantir que le fou ne soit pas trop fou.
En fin de compte, ce n'est pas parce qu'on est présent que le fou sera moins fou. Le fou n'appartient pas au spécialiste de la psychiatrie, je pense qu'un poète peut avoir sa place auprès d'une personne qui souffre de schizophrénie parce qu'ils ont des choses à se dire, à se faire comprendre mutuellement.

> « EN TANT QUE SOIGNANT, JE TRAVAILLE COMME UN BATELEUR. L'UNE DES RIVES SERAIT LE PROTOCOLE MÉDICAL ET L'AUTRE LA CRÉATION ARTISTIQUE. »

Qu'est-ce qui se tisse dans cet interstice entre l'art et la folie ?

H : Tout est une histoire de représentation. Imaginez : « Dessine-moi un mouton. » On lui dessine un mouton. « Non il n'est pas beau ». On lui en dessine un autre. « Il n'est toujours pas beau ». On lui dessine une caisse. « Il est très beau. »
On ne voit pas le mouton, c'est l'idée que l'on se fait du mouton dans la caisse qui est très belle. Dans nos ateliers, ce que chacun imagine par rapport à la folie rencontre la façon dont les autres se représentent la folie. Il n'y a pas discrimination, mais un échange à partir de cela, il y a dialectique à partir des représentations.

ML : Parfois, des artistes trouvent que les fous ne sont pas assez fous, ils nous demandent s'il y a vraiment des patients de l'hôpital dans leur atelier. A contrario, des personnes hospitalisées nous disent parfois que les artistes sont trop fous. On a tous besoin de mettre les gens dans des catégories dont les contours sont plus ou moins fantasmés. En un sens, cette situation est intéressante et nécessaire. La pseudo-étanchéité entre les catégories permet aussi de créer un espace, un creuset entre ces catégories et c'est dans ces espaces que se passent des choses.

Cherche-t-on inévitablement à rencontrer « son » Van-Gogh ?

ML : Ca nous fait rire à chaque fois qu'on nous demande si des vocations d'artistes sont nées à l'hôpital grâce au 3bis f, ou si on a déjà rencontré des artistes internés comme l'étaient Van Gogh ou Artaud. Est-ce que la rencontre d'un artiste avec une personne lambda peut créer un autre artiste ?

H : Il y a une part de fantasme autour de l'idée de l'artiste. On peut avoir l'impression que Van Gogh décrit dans ses tableaux les bâtonnets et les cônes de l'oeil, et se demander ce qu'il avait dans les yeux pour être à ce point hyper-sensible à la lumière. Je suis en effet convaincu qu'il existe des liens entre une hyper-sensibilité qui peut être pathologique et la production artistique. Mais parfois on est trop concentré sur ce lien, il fait événement et on finit par voir du génie là où il y a une pathologie. C'est très réducteur pour désigner une production artistique qui est aussi un travail.

Iriez vous jusqu'à formuler que les places de spectacles pourraient être remboursées par la sécurité sociale ?

H : Les médecins peuvent proposer à leurs patients de venir, mais il est très difficile de mesurer à quel point la rencontre va toucher l'autre. A la fin d'un atelier, on peut juste dire qu'il y a eu un moment d'échange, parfois étrange ou surréaliste, et que chacun en est sorti vivant par rapport à sa propre folie.
En tant qu'équipe culturelle et médicale, nous nous efforçons simplement de faire des propositions qui ne soient pas toxiques, pour aucune des deux parties. Parfois, au cours d'un atelier, nous reprécisons l'espace dans lequel nous travaillons, cet espace entre deux, mais sans jamais stigmatiser un public par rapport à un autre.

Propos recueillis par Pauline Doré et Vincent Duménil

Réagissez à cet article et **écoutez l'interview complète** de cette double page sur **esprit2babel.net/2012/06/interstice-sensible-entre-interieur-et-ailleurs**

Principales activités culturelles présentes dans les centres hospitaliers, les maisons de retraite et les hôpitaux locaux en 2004

Activité	%
Bibliothèques (1er)	82%
Evénements ponctuels	66%
Ateliers animés par des animateurs	65%
Spectacles	63%
Expositions	56%
Projection cinéma/vidéo	39%
Ateliers animés par des artistes	33%
Rencontre avec des écrivains	27%
Ateliers animés par éducateurs	19%
Sorties	7%
Animation polyvalente	4%
Pratiques amateurs	2%
Aucune	1%

Valérie du Chéné
Bureau des ex-voto laïques
Les remerciements à la Nation 1
2006, gouache sur papier
26,7 x 49cm

Espace d'humain

Si tout est histoire de mur(s) : murs physiques, psychiques, linguistiques, sociaux… « L'épaisseur des murs laisse traverser un homme qui fabrique une histoire » comme le dit Claire Terral dans *L'envers des mots à l'endroit des murs*.
Des murs qui différencient des espaces, des espaces qui enferment du vivant, des structures qui figent le mouvement…

Valérie du Chéné est artiste. Ellle fouille les conjontions possibles entre Espace, Homme et Temps. Accueillie en résidence au 3bis f, il y a quelques années déjà, elle y a réalisé le *Bureau des ex-voto laïques*[1]. Elle revient sur cette expérience artisique qui est aussi un engagement.

Gauche-droite pour espace-vie contrarié

« Mon appréhension de l'espace commence dès mon plus jeune âge. D'abord parce que je suis gauchère dans un monde de droitier, et puis aussi parce que je suis paraphasique et dyslexique. Tout me semble un peu à l'envers, alors il faut que je remette tout à l'endroit. « Espace », en tant que mot et en tant que milieu physique, constitue un terme très fort ! Il a été à l'origine de ma vocation. Et de fait, mon travail touche à ces questions. J'ai toujours envie de re-dessiner l'espace. Re-dessiner un espace serait re-dessiner une histoire. Et inversement quand je récolte des histoires, celles-ci deviennent des espaces picturaux. »

L'expérience d'une frontière sur papier indirect

En mai 2000, Valérie du Chéné part en résidence à Rio de Janeiro, Brésil. *« Peu avant mon retour sur Paris, il y a eu une montée de violence assez sensible. Bien que le quartier dans lequel je me trouvais soit assez tranquille, je ne savais pas trop quoi faire. Je regardais les images de ces événements à la télé mais sans les comprendre - je ne parle pas portugais. Mais en même temps je me sentais concernée. J'ai donc décidé de faire des dessins d'après des photos de coupures de journaux ou les images que je voyais. Les dessins deviennent des transcriptions de phénomènes passés, une sorte d'écriture picturale d'une mémoire indirecte. »* De ce voyage naissent divers dessins qui s'intègreront à l'exposition *Nos Troubles*.

Résidence au 3bis f

Marie-Louise Botella responsable des Arts visuels et de la communication au 3bis f rencontre Valérie du Chéné en résidence à la Friche belle de mai avec Triangle France en 2002. De là suit une invitation. *« J'étais très attirée par un Centre d'art contemporain en Hôpital psychiatrique. Ce qui m'intéressait c'était le décalage avec une certaine norme. Et puis il y a des moments dans mon travail où j'aime et j'ai besoin de travailler avec l'autre. L'altérité est pour moi comme l'apprentissage d'une autre langue. On découvre un nouveau mot comme on découvre un nouveau volume, une nouvelle dimension, et ça j'adore! Alors j'ai dit oui. »*

Le 3 bis f offre un nouvel espace d'expression autant aux personnes hospitalisées qu'à la création contemporaine et met en place les conditions d'une rencontre entre les deux. Pendant huit semaines, Valérie du Chéné réside au 3bis f avec pour questionnement : Comment rendre visible « l'espace » du décalage d'une action, d'une histoire ?

« J'avais mis en place une fiche technique, sorte de protocole pour que ça ne dérive pas dans la psychologie ou la psychiatrie et surtout afin de canaliser les histoires des patients. Cependant je les acceptais toutes.

Un bureau est installé dans le centre d'art. Deux tableaux noirs sont peints.

1/ La personne raconte l'histoire.

2/ Élaboration de la fiche technique.

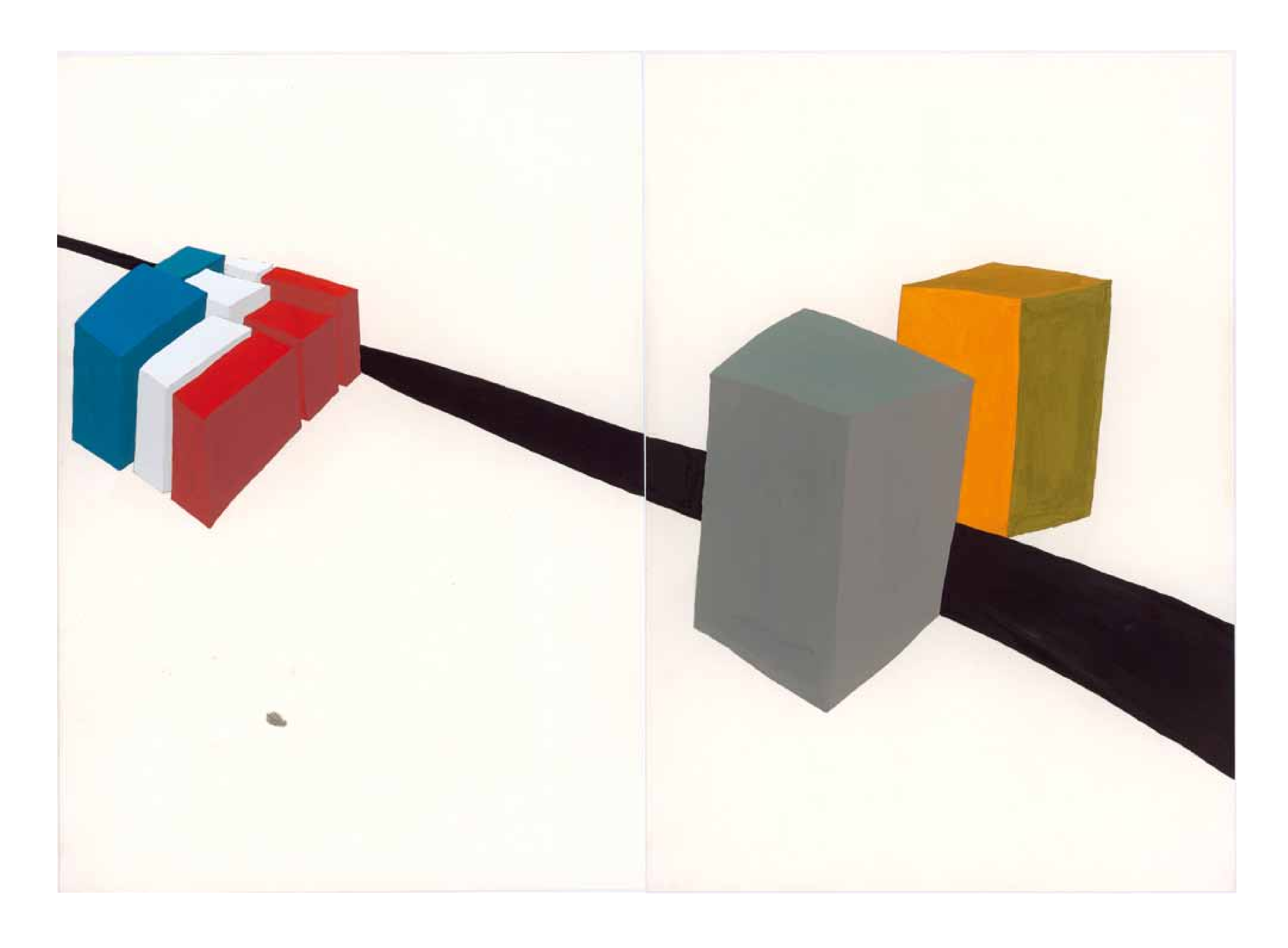
3/ La personne fait le schéma de son histoire.

4/ Je retranscris l'histoire à la gouache. »

Décor d'homme

A la fin de la résidence, Valérie du Chéné a accueilli quarante cinq personnes, recueilli soixante histoires et réalisé soixante douze gouaches.

« Toute résidence est différente. Au 3bis f j'avais un trousseau de 10 clefs, et il fallait tout fermer. Mais c'est un endroit particulier qui ressemble à n'importe quel espace. Néanmoins je savais qu'à l'intérieur j'allais être confrontée à des gens particuliers. La première fois que je suis rentrée au 3bis f



« L'ENFERMEMENT, C'EST UN AUTRE TEMPS. LES PATIENTS ONT BEAUCOUP DE TEMPS, ILS RÔDENT, REGARDENT. »

j'étais un peu stressée. Puis petit à petit je me suis sentie à l'aise, pas forcément avec le cadre, mais avec les gens.

Du fait de mon propre décalage, je crois préserver une empathie pour l'autre et je suis surtout curieuse de l'autre, de savoir comment il pense. Au 3 bis f, on rencontre les gens différemment. (Personne n'a les mêmes notions de distance et de rapports sociaux. Malgré ces différences il y a un respect à avoir pour ces personnes extrêmement fragiles. De cette expérience, je retiens une profonde humanité.) J'ai par exemple extrêmement ri pendant cette résidence. Quand je sortais dehors, j'avais l'impression de voir des fous partout. De retour au 3bis f, tout redevenait normal : à me demander si moi aussi je n'étais pas malade ! La limite de la folie n'est parfois pas très loin. Au fond, je ne sais si ce sont les gens ou l'espace du dehors qui me faisaient douter. J'avais pourtant choisi d'installer le bureau des ex-voto dans l'espace d'exposition, grand et ouvert. Un espace fermé est un endroit où l'on peut péter les plombs ! »

« *L'enfermement c'est un autre temps. Les patients ont beaucoup de temps, ils rôdent, regardent. La résidence permet d'être « disponible ». Il y a eu un vrai échange avec les patients. Je leur disais que j'allais raconter leurs histoires mais que ça ne serait pas comme ils l'imaginaient. Ils ont accepté de se livrer. Sur la totalité, une seule personne a été déçue. Elle faisait elle-même du dessin et mon interprétation ne la satisfaisait pas. Les patients ont apprécié de parler et d'échanger et j'ai aimé leur façon de me raconter leurs histoires. (Ils ont une certaine acuité et perçoivent des choses très simples qui sont assez fondamentales. Ce qui m'aide à réfléchir ; c'est comme une sorte de pont sur le monde.)* »

« *Il y a des histoires que je dessinais le soir même, mais d'autres étaient parfois plus compliquées. Il m'arrivait de réaliser plusieurs dessins ; parfois je cherchais des mots que je ne comprenais pas. Au final c'est une histoire de concentration, de rapport à la personne qui commence toujours avec le langage. Après ce travail, chaque patient a reçu un livre dans lequel je me suis rendu compte que j'avais dessiné plutôt les espaces que les personnes. Mais au fond, mes espaces contiennent les mots, les histoires et les vies.* »

« *C'est un engagement de travailler dans ce type de lieu et c'est extrêmement fort ! Dans cette intention, il y a la question de l'utilité ; celle de l'artiste et celle d'être artiste. Et je ne veux pas être neutre. Mon intention est de faire entendre des voix que l'on entend pas. Bien sûr, l'objet de mon travail reste une œuvre qui pourrait paraître inutile, mais elle constitue une sorte de porte-voix sur un carré de papier de plusieurs centimètres carrés, un élément narratif et mémoriel.* »

1 : Les ex-voto (locution latine signifiant « d'après le vœu » ou « conformément à ce qui a été souhaité »). Il s'agit d'une offrande faite à un dieu en demande d'une grâce ou en remerciement d'une grâce obtenue. Ils peuvent prendre de multiples formes : plaques anatomiques, crucifix, tableaux, mais aussi, selon les régions et les sujets des prières : maquettes de bateaux, t-shirts de sportifs, volants d'automobiles, médailles militaires, etc.

Culture en blocs

Premier employeur de la région, l'Assistance Publique – Hôpitaux de Marseille développe un projet culturel ambitieux. *Santé e(s)t culture(s)* est un vaste programme déployé sur les 5 sites d'hospitalisation. Pléthore de disciplines artistiques sont proposées aux patients : cinéma, photographie, jardinage, musique, théâtre, architecture, etc. La pratique artistique est-elle devenu LE remède miracle ? Esprit de babel a rencontré Carine Delanoë-Vieux et Yann Leblanc de la Direction des Affaires Culturelles de l'AP-HM.

Dans quels buts mettez-vous en place des activités artistiques dans les hôpitaux ?

Durant leur séjour, les patients sont en position de recevoir des soins et sont généralement contraints à une certaine passivité. L'un des enjeux du programme *Santé e(s)t culture(s)* est de leur permettre de participer activement à un projet artistique et d'exister ainsi autrement qu'en tant que malades. A travers les initiatives liées à la musique et à l'Art en général, les patients et les membres du personnel nouent de nouvelles relations.

Y a-t-il un processus artistique propre au milieu médical ?

Compte tenu de la diversité des services de soins et surtout des pathologies, il est difficile de décrire un processus. Il n'y a pas de méthodologies fermées mais une méthodologie de valeurs. Elle passe par des étapes : la présentation, le dialogue, etc. De fait, nos ateliers sont à l'image de ces diversités. Ce sont en quelque sorte des prototypes dont les modalités d'adaptation deviennent, avec le temps, une seconde nature.

Existe-t-il des convergences entre le temps des soins et le temps de la pratique artistique ?

Lors des ateliers, les artistes instaurent un temps sensiblement différent en intégrant chaque personne sans distinction (usagers, soignants) au processus de création. Les soignants ne sont jamais uniquement dans une position d'observateurs, ils sont tenus de participer activement aux ateliers, au même titre que les patients. Par conséquent, le temps de la pratique artistique permet à chacun de changer de point de vue et probablement de sortir d'une certaine routine.

Comment se déroule le passage du temps clinique au temps artistique pour les patients ?

Le calendrier est toujours défini en concertation avec les équipes, afin de respecter le temps des soins et les contraintes des services. Des infirmiers sont toujours présents afin que les moments de transition se déroulent pour le mieux. De plus, les artistes prennent habituellement un moment avant et après les séances d'atelier pour faire le point avec les équipes médicales.

Outre le fait de prendre part aux activités proposées, quelle est la part participative du point de vue des patients ? Peuvent-ils, par exemple, proposer des ateliers ?

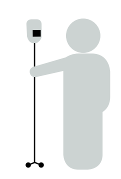
Compte tenu de la taille de l'établissement, nous ne pouvons pas récolter les idées et les envies de tout le monde. Les projets sont généralement élaborés avec les artistes et les équipes de soins, puis proposés aux usagers. Néanmoins, ces derniers participent activement aux processus de création et contribuent par leurs remarques et leurs envies, à orienter le travail créatif. Il arrive parfois, notamment en psychiatrie, que les attentes soient davantage portées

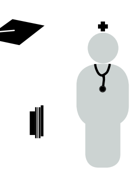


Aménagement paysager de la cour centrale de l'hôpital Sainte-Marguerite inauguré le 21 septembre 2012.

Mobilier « A la croisée » conçu par le *Cabanon Vertical* et construit suite à des ateliers menés à l'hôpital Nord.







ont directement été touchées par les actions du programme *Santé e(s)t culture(s)* menées en 2011 au sein de **22 services** de l'AP-HM.



SANTÉ E(S)T CULTURE(S)

Le programme culturel de l'AP-HM se décline en trois objectifs :
- « l'hôpital euro-méditerranéen » : promouvoir une culture de santé ouverte sur l'Europe et la Méditerranée
- « l'hôpital créatif » : contribuer à la dignité et à l'intégrité des personnes hospitalisées
- « l'hôpital radieux » : favoriser la qualité du cadre de vie des malades, et des personnels soignants

www.fr.ap-hm.fr/culture

« Plus qu'un projet culturel à l'hôpital, il s'agit ici de révéler l'hôpital comme lieu de culture. Il n'est nullement question de développer un projet culturel faisant de l'hôpital un réceptacle pour des apports extérieurs. Il n'est nullement question de demander à l'hôpital de devenir un lieu de spectacle ou un espace de promotion de l'art contemporain. Mais il est question d'organiser la rencontre entre la recherche existentielle des artistes et l'ardente condition humaine révélée dans le contexte hospitalier.»

Carine Delanoë-Vieux
Chef de projet affaires culturelles à l'Assistance Publique - Hôpitaux de Marseille à propos du programme *Santé e(s)t culture(s).*

sur la mise à disposition d'espaces de valorisation, d'exposition pour des productions personnelles. Cette aspiration s'adresse également à la ville.

En parlant de cela, les artistes entrent sans problème à l'hôpital mais qu'en est-il des œuvres d'Art dans l'hôpital ?

L'arrivée dans les locaux d'objets artistiques reste très difficile pour deux raisons : l'une est liée aux contraintes financières qui sont imposées à nos établissements et l'autre aux difficultés d'entretien et de conservation des œuvres. Les priorités et les logiques qui font tourner un hôpital ne sont pas celles de la culture.

Quand au 1% artistique[1], le seul ministère à ne pas l'avoir signé est celui de la santé pour des raisons légitimes puisque que les crédits utilisés étaient ceux de la Sécurité Sociale.

Vous parliez tout à l'heure du service de psychiatrie… Quelles idées reçues peut-on rencontrer chez les patients en psychiatrie à l'égard des artistes ? Et, à l'inverse, du monde de la culture qui visite vos services envers les patients psychiatriques ?

Les soignants craignent parfois que les artistes aient une démarche très individuelle, consistant à utiliser ce qu'ils peuvent voir ou entendre pour un travail de création purement personnel. C'est une crainte légitime, il serait plus que regrettable que les patients soient en quelque sorte « dépossédés » de leur parole car c'est exactement l'inverse que nous recherchons tous à l'AP-HM. Les idées reçues tombent généralement très rapidement. Il suffit de quelques rencontres. En outre, les artistes avec lesquels nous travaillons, que ce soient les réalisateurs Emmanuel Vigier et Séverine Mathieu ou encore les membres du collectif Le Larynx, ont tous une expérience significative de travail en psychiatrie, sur plusieurs années. En ce qui concerne les patients, il est difficile de répondre car cela dépend des individus. Les idées reçues qu'ils peuvent parfois avoir ne diffèrent globalement pas de celles que l'on rencontre dans tous les milieux.

Quels rapports entretient la psychiatrie avec l'art ?

C'est un point de vue romantique de penser que la folie et l'art sont nécessairement liés. Au contraire, certaines maladies mentales sont un frein à la sensibilité ou à l'émotion artistique. Dans d'autres cas, ce sont les médicaments qui créent ces barrières.

En psychiatrie, les patients résident plus longtemps au sein de l'hôpital et vont pouvoir participer plus largement aux activités. Ce qui est à la fois plus simple et plus compliqué. Car, même si les ateliers artistiques permettent de rentrer en contact avec la personne, ils ne constituent pas pour autant des thérapies. Les patients ont parfois tendance à penser que les intervenants artistiques sont des thérapeutes.

Quant aux soignants, ils imaginent que les ateliers vont s'inscrire de façon permanente dans la relation thérapeutique. Or, ce que nous proposons à l'artiste et à l'usager est un atelier purement artistique, et ce, même si un encadrement médical est présent.

L'artiste ne connait pas l'histoire du patient. Et pour le patient, le fait de pouvoir travailler avec quelqu'un qui ne projette rien de médical sur lui crée un contexte favorable. C'est en cela que les ateliers doivent être de courte durée afin d'éviter que ces distinctions se brouillent.

Propos receuillis par Benoît Paqueteau

1 : Le « 1% artistique » (ou parfois « 1% culturel » ou « 1% décoratif ») renvoit à la disposition légale française qui institue et rend obligatoire la création d'œuvres d'artistes-plasticiens actuels associés à la création architecturale publique.

Réagissez à cet article **sur esprit2babel.net** 

L' **AP-HM** c'est **1 milliard 200 millions** euros de budget annuel dont **0,03 %** sont consacrés au volet culturel

Provenance des principaux financements extérieurs

Recettes de tournages audiovisuels	25%
Agence Régionale de la Santé PACA	25%
Mécénat	25%
Direction Régionale des Affaires Culturelles	10%
Ville de Marseille	5%
Région PACA	5%
Marseille Provence 2013 (hors coproductions)	5%



« TU SERAS SOLITAIRE PARCE QUE LA CULTURE EST AUSSI UNE PRISON. »

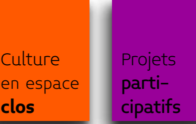
*ALDOUS HUXLEY



blog à part

les nouveautés











Culture et territoires

Culture des publics qui en sont éloignés

Matez mes thémas (bon clic, bon genre)

Les articles et témoignages du blog sont désormais regroupés par grandes thématiques nommées **THÉMa**. Elles font référence aux sujets abordés dans les numéros papier successifs. Un nouveau **THÉMa** apparaîtra donc à chaque nouvelle publication. Ces dossiers s'enrichiront de nouvelles publications au fil des contributions spontanées. Sans vouloir sectariser à tout prix, nous avons fait un peu de rangement dans nos fichiers pour plus de lisibilité.



Tant de curiosités



Le blog intègre dorénavant un agenda des événements liés aux sujets développés et permettra à tout un chacun de suivre les actualités du comité éditorial et de poursuivre les réflexions d'esprit de babel.

le mot de l'INA

Zapping à la clé

Télé, culture & enfermement

Situé au pôle média de la Belle de Mai, l'Institut National de l'Audiovisuel Méditerranée initie avec Esprit de Babel un partenariat qui ne passe pas inaperçu. Deux traces de cette collaboration voient le jour : une rubrique *INAperçus* sur esprit2babel.net qui propose une sélection de vidéos d'archives en écho au dernier THÉMa traité ; et sur le papier une tribune libre de l'archiviste qui a fouillé le fond national et régional de l'INA. Pour cette première contribution, Adèle Bellot, archiviste à l'INA Méditerranée, s'est enfermée dans la salle de visionnage. Petite analyse de ses trouvailles.

inaperçus

Une sélection d'archives en relation avec le dernier THÉMa

EN PARTENARIAT AVEC L'INSTITUT NATIONAL DE L'AUDIOVISUEL MÉDITERRANÉE

Le fond d'archives de l'INA est riche de plus de 1,6 millions d'heures de télé et de radio. Le parcourir avec comme clé le thème de la culture en lieu d'enfermement permet de mettre en évidence une série d'angles journalistiques récurrents et de mécanismes dans la médiatisation de ce sujet.

Trois regards sur la culture en milieu d'enfermement

La télévision traite des liens entre culture et enfermement sous trois angles distincts. Le premier est l'enfermement comme décor de fiction. De nombreux reportages sont ainsi consacrés à des tournages de films, notamment en prison dans les années 60. La cellule y devient une scène et les bagnards sont en fait des figurants en tenue. Le monde de la culture rencontre l'enfermement mais un enfermement fantasmé.

Quand les détenus et patients sont réels, la télévision a deux manières de les considérer. Dans certains de ses sujets, elle les présente comme spectateurs d'une culture qui leur est offerte. Les films « Musique en prison » et « Concert de Kassav à Fleury Mérogis », présents sur le blog d'Esprit de Babel, en sont une bonne illustration. Les artistes viennent en prison ou dans les hôpitaux psychiatriques pour offrir un moment de distraction.

Au contraire, les enfermés peuvent être présentés comme acteurs et créateurs, soit par le biais d'ateliers réalisés dans des lieux comme le 3 Bis F, soit par des expositions de leurs œuvres. L'exemple de la restauration de films de l'INA par des prisonnières (visible sur le blog) est également intéressant en mettant en évidence le rôle actif des détenues dans leur rapport à la culture.

La plupart des reportages sont en fait à classer dans les deuxième et troisième catégories. Les sujets récents montrent, de ce point de vue, une évolution. Ce qui a semblé intéresser nombre de journalistes au cours des deux dernières décennies est la démarche des artistes encadrant les ateliers dans les lieux d'enfermement plus que la création du patient ou du détenu.

Automatismes

D'autres évolutions et habitudes sont observables dans les archives télévisées. En voici deux :

En visionnant les différents films, la récurrence de certains plans frappe. Ainsi, dans les années 70, apparaît un automatisme journalistique qui se retrouve dans la plupart des sujets traitant d'art thérapie en hôpital psychiatrique. Un plan obligatoire est reproduit à l'envi : filmer les œuvres (peintures ou sculptures) des patients avec un rythme saccadé de zoom et de dé-zoom. Le tout est accompagné d'une musique angoissante aux notes aigües. Transparaît alors une sorte de fascination mêlée de méfiance devant les créations - parfois extrêmement belles - des « aliénés », comme les nomment les journalistes des années 50.

Une autre habitude frappante, et difficilement explicable, est l'omniprésence des sujets sur la peinture, la sculpture et la musique face à l'absence presque totale d'autres arts comme la danse, l'écriture ou la photographie. Difficile de savoir s'il s'agit d'une inclination réelle des artistes et des administrations à favoriser ces aspects ou si c'est un choix journalistique.

Ces quelques redondances ne doivent pourtant pas cacher la grande variété de sujets et de tons présents à la télévision. Vous pourrez en avoir un petit aperçu sur le blog d'esprit de babel. Et sachez que plus de 33 000 heures d'archives sont disponibles gratuitement sur ina.fr.

Adèle Bellot, documentaliste à l'INA Méditerranée

Visionnez INAperçus **sur esprit2babel.net**

A VOIR DANS LES **INA**PERÇUS
SUR **ESPRIT2BABEL.NET**



Inauguration du 3bis f
à Aix-en-Provence le 2 février 1992

LES ANNÉES FOLLES

Datant des années 50, la psychanalyse et la psychothérapie institutionnelle se démocratisent chez certains professionnels de la psychiatrie, philosophes ou sociologues. Dès lors, la structure de l'institution psychiatrique est sérieusement mise en question, et surtout les rapports soignants/soignés qui ressemblent jusque là un peu à des rapports gardiens/prisonniers. Docteur et théoricien, Jean Oury explique que dans la psychothérapie institutionnelle, *« il n'est plus simplement pris en compte le patient, mais aussi le lieu dans lequel il vit, (…) il s'agit de lui permettre d'être actif, non pas simplement un objet de soins »*.
En résumé, *« il faut traiter les autres comme des sujets, non comme des objets »*. Quand on entend cela, on ne peut pas être contre ; mais ça n'empêche pas de penser que, si on traitait les autres *« comme on traite les objets qui tiennent à cœur, ce serait un progrès fantastique ! »* [1]

Les défendeurs de ces mouvements de pensée considèrent qu'il est nécessaire de proposer au psychotique des possibilités multiples de transfert. Par exemple, il faut assurer au patient la liberté de circulation, varier les lieux d'accueil, institutionnels ou non. Dans le même esprit, les soignants ne sont pas forcément recrutés dans le secteur sanitaire, certains sont artistes ou agriculteurs.

Puis, à partir des années 1960, beaucoup de militants antipsychiatrie posent la question de la relativité du normal et du pathologique. Ils imaginent des alternatives à l'hôpital et à l'enfermement.

Ces mouvements de pensée, dont le travail de théorisation est toujours à l'œuvre aujourd'hui, ont fourni un terreau propice au projet du *3bis f*. Actuellement, beaucoup d'hôpitaux psychiatriques accueillent des ateliers de pratiques artistiques, des spectacles, concerts, expositions, mais ces activités sont réservées aux seuls patients. Les initiatives qui proposent une réelle ouverture vers la société civile et un mélange des publics, comme au *3bis f*, restent isolées. Depuis 1991, à Buenos Aires, la radio *La Colifata* fondée par le psychologue Alfredo Olivera, est animée par les patients d'un hôpital psychiatrique. Preuve que la folie est une question de longueur d'onde.

Pauline Doré

1 : (Jean Oury, L'aliénation, Paris, Galilée, 1992, p.46).

SOURCES DES DONNÉES CHIFFRÉES DE BAS DE PAGE DE CE NUMÉRO

association Banc Public – prison.eu.org
Le guichet du savoir – Bibliothèque municipale de Lyon
Contrôleur général des lieux de privation de liberté – cglpl.fr
prisons.free.fr
La Cimade
Rapport Piel-Roelandt – De la Psychiatrie vers la Santé Mentale – Juillet 2001
Haute Autorité de Santé – Recommandations pour la pratique clinique – avril 2005
Ministère de la santé
Ministère de la justice (Administration pénitanciaire)
Ministère de la culture et de la communication : Les bibliothèques des établissements pénitentiaires 2005
Commision des Citoyens pour les Droits de l'Homme – ccdh.fr
Conseil économique et social
senat.fr
wikipedia.org

contribuez à esprit de babel



MODE D'EMPLOI
À CARACTÈRE INFORMATIF

☑ Ce document est un guide, une boussole, une boîte à outils conçue pour apporter quelques repères à qui veut participer aux réflexions mises en partage dans le journal et sur le blog.
☒ Ce n'est ni une méthodologie obligatoire ni une marche à suivre sous peine de censure.

Nous répondons volontiers à vos questions :

Vincent Duménil
coordinateur du projet
Benoît Paqueteau
maquettiste, webmaster
04 91 64 60 00
esprit2babel@lesbancspublics.com

Type d'article

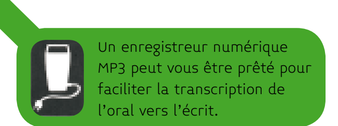




interview

Entretien en vis-à-vis, il peut s'agir d'un portrait, d'un compte rendu d'expérience commenté, d'une refléxion sur un projet culturel argumentée par ses acteurs ou par des participants, etc.

Il est également possible de solliciter votre interlocuteur par écrit en lui envoyant vos questions par mail par exemple.



Un enregistreur numérique MP3 peut vous être prêté pour faciliter la transcription de l'oral vers l'écrit.

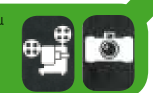
témoignage personnel

Il est ici question d'une tribune libre et subjective qui n'engage que votre parole. Il peut s'agir d'un mouvement d'humeur sur un événement, d'une brève sur une démarche culturelle, etc.

article de fond

Il met en perspective la thématique du numéro de manière plus globale. De forme analytique, il peut un examen approfondi du sujet. Il peut aussi confronter plusieurs opinions et explorer différents points de vue.

Assurez-vous d'avoir l'accord du propriataire de l'image, du son ou de la vidéo et mentionnez son nom et son prénom.

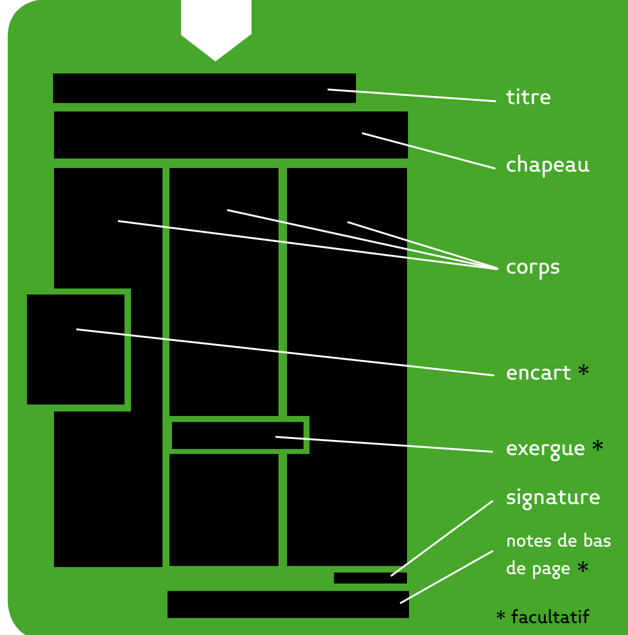


audiovisuel

Photographie, illustration, cartographie sensible, visualisation de données, enregistrement d'une conférence, portrait-vidéo, etc. Images et sons touchent un large lectorat et sont traités comme des objets de réflexion à part entière sur le papier comme sur le blog. À vos crayons, téléphones ou mp3 !

couleur ou noir et blanc
résolution minimale blog : 72 dpi
résolution minimale papier : 250 dpi
vidéo : mp4, avi, divx, mkv, mov, mp4, mpe, mpeg, wmv (en SD ou HD)
son : wav, MP3 (durée illimitée !)

Composition d'un article



titre — Le jeu de mot étant devenu monnaie courante, il faut faire preuve d'imagination. Si vous séchez, le comité de relecture peut s'en charger.

chapeau — Paragraphe d'accroche qui coiffe votre article, il contextualise vos propos ou ceux de votre interlocuteur, résume et donne envie de poursuivre la lecture. Pour vous aider, vous pouvez vous inspirer de la méthode des 5W : ***What ? Who ? When ? Where ? & Why ?*** *(Quoi ? Qui ? Quand ? Où ? & Pourquoi ?)*

corps — Le corps de l'article peut commencer par une phrase d'introduction qui fait suite au chapeau. S'il s'agit d'une interview, l'article commence directement par une question. Des intertitres peuvent être plaçés avant certains paragraphes ; ils permettent de structurer les propos et offrent un survol rapide de l'article.

encart * — L'encart pourrait s'appeler « Le Saviez-vous ? » ou « Pour aller plus loin ». Il mentionne les activités de l'association interrogée, donne ses contacts, précise les modalités d'un projet, ect.

exergue * — L'exergue est une phrase tirée du texte mise en évidence avec des caractères d'une taille plus grande que le corps.

signature — Votre nom ou votre pseudonyme.

notes de bas de page * — Rappels contenant les références de certains noms propres ou la définition de certains termes utilisés dans l'article. Permet d'ameliorer la fluidité de la lecture sans saturer l'article de précisions.

* facultatif

Calibrage d'un article



page simple
env. **5 000 signes**
(dont chapeau : 600 signes)

double page
env. **10 000 signes**
(dont chapeau : 600 signes)

Comptabiliser les signes d'un texte
LIBREOFFICE
fonction *Outils -> Statistiques de Writer*
WORD
menu *Outils* -> option *Afficher la barre d'outils Statistiques* puis dans la barre d'outils qui apparaît en bas de page -> cliquez sur *Nouveau compte*

Modalité de relecture

interview

Vous faites parvenir votre retranscription à votre interlocuteur afin qu'il puisse apporter corrections et précisions à ses propos.

Vous corrigez votre texte et l'envoyez à esprit2babel@lesbancspublics.com

témoignage ou article de fond

Dans un souci d'harmonie d'ensemble, de lisibilité ou de compréhension, le comité de rédaction peut être amené à modifier le titre, le chapeau ou à éclaircir un propos. Il se peut aussi que, pour des raisons de place ou de calibrage, nous fasions des coupes. Enfin, nous pouvons ajouter un encart ou des notes de bas de page.

Vous relisez votre article avec nos éventuelles corrections, ajouts et/ou propositions iconographiques.

Vous nous transmettez à nouveau votre article.

Votre article est publié.

Illustrations : Gerd Arntz, Collection Gemeentemuseum The Hague, www.gerdarntz.org

Dans la rubrique ***L'arrière-cuisine***, retrouvez les comptes-rendus des réunions éditoriales et suivez l'avancement de la fabrication du prochain journal sur **esprit2babel.net**